

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Suisse, franco domicile	15.-	7.50	3.75	1.30
Etranger	36.-	18.50	9.50	3.50

Prix réduit pour certains pays, se renseigner à notre bureau
Chang. d'adresse 50 c. Idem pr vacances 50 c. par mois d'absence.
TÉLÉPHONE 51.226 - CHEQUES POST IV 178

ANNONCES

Canton, 10 c. le millimètre (minimum 1 fr.), Mortuaires 14 c.
Tardifs 30, 40 et 50 c. Réclames 30 c., minimum 4.50.
Suisse, 14 c. le millimètre (une seule insert. min. 3.50), le samedi
16 c. Mortuaires 20 c., min. 8.- Réclames 50 c., min. 6.50.
Etranger, 18 c. le millimètre (une seule insert. min. 5.-), le samedi
21 c. Mortuaires 23 c., min. 8.30 Réclames 60 c., min. 7.80.

La Turquie est en partie isolée par la tempête

STAMBOUL, 13. — La violente tempête de neige a isolé une grande partie de la Turquie du reste du monde.
A la Corne d'Or deux pontons ont été poussés contre sept canots à moteurs qui furent détruits. Deux vapeurs, dont les amarres avaient été arrachées, furent poussés contre un café situé sur la rive, à la Corne d'Or et l'ont enfoncé. Partout des toits ont été arrachés.
La ville d'Andrinople est ensevelie sous une épaisse couche de neige. Le trafic est complètement arrêté. L'Orient Express est resté bloqué près de Tchatachda.

La désolation à Stamboul
STAMBOUL, 13 (Havas). — La tourmente de neige a cessé, mais la ville, couverte d'un linceul blanc, présente un aspect de désolation, surtout dans certains quartiers. La tourmente a été, à Stamboul, une véritable catastrophe. Le bilan, qui n'est pas encore dressé, apparaît angossant.
Deux cents bateaux à moteur, de tous tonnages, pourtant allégés, ont sombré. Le pont Oumkapan est littéralement broyé. Plusieurs quartiers de la ville sont inondés et les dégâts sont considérables.

Cent maisons détruites à Ankara
Une très violente tempête s'est abattue sur Moudania. Douze immeubles parmi lesquels celui de la banque agricole, battus par les vagues, se sont effondrés. Les dégâts sont importants. On signale d'Ankara que 105 maisons en bois se sont écroulées. De très nombreuses maisons ont eu leur toiture emportée.

Le casino d'Alexandrie est détruit
LE CAIRE, 13 (Havas). — La très violente tempête qui a sévi, mercredi, sur les côtes sud de la Méditerranée a détruit le casino d'Alexandrie, où une personne a été tuée.

En Bulgarie, la situation est catastrophique
SOFIA, 13 (D. N. B.). — Les nouvelles les plus graves arrivent de toute la Bulgarie et surtout du littoral de la Mer Noire au sujet de la violente tempête de neige qui s'est abattue sur le pays. Les dommages, considérables, sont évalués à plusieurs millions et le nombre des victimes s'accroît d'heure en heure.
On compte jusqu'ici que 67 personnes ont perdu la vie. On n'a pas d'indications précises sur le nombre des blessés, qui dépasse la centaine.

On compte jusqu'à présent 80 victimes
SOFIA, 14 (Havas). — Jusqu'à maintenant, 80 cadavres de personnes mortes de froid ont été retrouvés. On craint que ces chiffres ne soient encore largement dépassés.

Les dégâts sur l'Adriatique
VENISE, 13. — Les conséquences de la tempête qui a fait rage, lundi et mardi, sur la Méditerranée, sont graves. Environ 300 barques de pêche ont été surprises en mer. Beaucoup d'entre elles ont été sauvées, mais plusieurs dizaines sont perdues. Des remorqueurs et des canots ont fait des recherches, sauvant plusieurs embarcations.

La guerre se rallume en Extrême-Orient
Des troupes mandchoues bombardées par des avions soviétiques

KHARBINE, 14 (Reuter). — Deux avions ont pris part à un engagement à Olakhoda entre troupes nippones-mandchoues et troupes mongoles; il s'agit d'appareils soviétiques. Les avions auraient traversé la frontière pendant le combat et lâché des bombes sans que celles-ci fassent toutefois des victimes.
L'engagement d'Olakhoda se serait produit entre une force mixte de soldats japonais et mandchous envoyés sur la frontière pour en faire la délimitation du côté du lac Scuirnor. Ce groupe s'est heurté à une force d'environ 200 soldats de la Mongolie intérieure, qui se sont retirés après un combat sévère, en ayant subi des pertes considérables. Du côté des Japonais, les pertes se montent à un lieutenant japonais, deux sous-officiers et quatre soldats.

« Un acte de guerre sans déclaration »
KHARBINE, 14 (Reuter). — Le bombardement de troupes nippones-mandchoues auquel se seraient livrés des avions soviétiques à Olakhoda, est considéré par les autorités mandchoues comme équivalant à un acte de guerre sans déclarations.

De graves événements politiques se déroulent à nouveau à Paris :

M. Léon Blum est l'objet d'une agression La ligue d'Action française est dissoute

Alors que le leader socialiste passait en automobile sur le parcours du cortège funèbre de M. Jacques Bainville, sa voiture fut attaquée par des jeunes gens qui frappèrent M. Blum. — L'émotion des milieux de gauche se traduit par un décret gouvernemental dissolvant les organisations monarchistes qui opposent probablement une vive résistance à cette mesure

PARIS, 13. — M. Léon Blum, le chef socialiste français, a été l'objet, hier à la fin de la matinée, d'une agression qui risque d'avoir des répercussions sur la politique intérieure de la France.

M. Blum, au sortir de la Chambre, avait pris place dans une automobile qui, à un certain moment, se trouvait arrêtée par le cortège funèbre



Léon BLUM le leader socialiste.

de M. Jacques Bainville. L'un des chefs de l'Action française, récemment décédé comme on sait.
Que se passa-t-il alors? Des jeunes gens entourèrent la voiture du leader socialiste; ils brisèrent les glaces avec des cannes et frappèrent M. Léon Blum à la tête.

Les agresseurs, au nombre d'une cinquantaine, suivirent ensuite sur le boulevard le député de l'Aude, et celui-ci, qui n'était protégé que par trois agents et son chauffeur, fut frappé à coups de poings et à coups de pieds.
M. Blum fut alors mené à l'hôpital.

Le député socialiste n'est que légèrement blessé
PARIS, 13. — M. Léon Blum a quitté l'hôpital après avoir reçu des soins. Le leader socialiste avait été atteint au front d'un coup violent qui lui avait tranché l'artère temporale. Il avait été également atteint vraisemblablement par des éclats de vitres à l'oreille.

Le récit de l'agression
Le député Monnet (Aisne) a fait le récit de l'agression dont avait été victime M. Léon Blum.
Comme à l'accoutumée, M. Monnet avait pris dans sa voiture, à l'issue de la séance de la Chambre, le président du groupe parlementaire socialiste, afin de le conduire chez lui. Arrivé à la hauteur du ministère de la guerre, la voiture fut prise dans un embarras de la circulation, alors qu'au même moment passait le cortège funèbre de M. Jacques Bainville. Deux jeunes gens qui suivaient le cortège, reconnaissant M. Léon Blum dans la voiture, se précipitèrent immédiatement sur celui-ci, brisèrent la vitre arrière et, par l'orifice, essayèrent d'atteindre les occupants de la voiture.

M. Blum, qui se trouvait à l'arrière de la voiture, fut atteint par des coups de canne et de éclats de vitre. Cependant, des ouvriers qui travaillaient dans un chantier à proximité, ainsi que des agents qui participaient au service d'ordre pour le cortège funèbre, entourèrent la voiture et essayèrent de protéger ses occupants contre les jeunes gens qui la cernaient. Devant ce renfort, il fut bientôt possible de faire sortir les occupants.

L'effervescence chez les gauches
L'agression dont M. Léon Blum, président du groupe socialiste, a été victime au début de l'après-midi de jeudi, a suscité une vive émotion au Palais-Bourbon et de l'effervescence dans les milieux de gauche et d'extrême-gauche.

Sur l'initiative de M. Léo Lagrange, député du Nord, le groupe socialiste a été convoqué d'urgence et a résolu de réunir immédiatement les délégués des autres groupes de gauche en vue d'examiner les mesures à prendre pour éviter le retour de pareils incidents et mettre un terme à l'agitation entretenue par les formations politiques de droite.

Les socialistes réclament l'arrestation de MM. Léon Daudet et Charles Maurras

Le groupe socialiste a décidé d'interpeller immédiatement sur l'agression dont M. Léon Blum a été victime et de réclamer du gouvernement :

1. L'arrestation immédiate des coupables et celles de MM. Charles Maurras et Léon Daudet, qu'ils considèrent comme les auteurs responsables de l'attentat à la suite des campagnes menées dans leur journal.

2. La dissolution de la ligue d'Action française.

Le gouvernement agira avec fermeté, déclare M. Sarraut
PARIS, 13 (Havas). — En ouvrant la séance de l'après-midi, M. Bouisson a adressé un hommage à M. Blum, victime d'une odieuse agression et a formulé des vœux pour son prompt rétablissement.

M. Sarraut monte à la tribune. Après avoir flétri cette agression, le président du conseil déclare : « Il ne suffit plus de poursuivre les auteurs individuels. La répression doit se porter dans les centres où ces attentats sont délibérément prémédités et organisés. Le gouvernement est formellement résolu. Il estime intolérables ces actes de violences odieuses. Il estime insupportable que des provocations incessantes à des violences et à l'assassinat soient poursuivies dans l'impunité. Le gouvernement a des armes qu'il détient de la loi. Il s'en servira. A l'heure actuelle, deux informations judiciaires sont déjà ouvertes. L'une à propos de certaines publications, l'autre à propos de l'attentat dont vient d'être victime notre collègue. Le conseil des ministres sera incessamment appelé à délibérer sur l'application de la loi sur les groupements armés. Je vous demande de me faire confiance. »

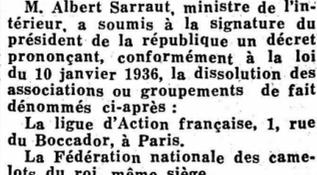
Les ministres se réunissent
Décret de dissolution de l'Action française
PARIS, 14 (Havas). — Voici le communiqué officiel publié à l'issue du conseil des ministres qui s'est réuni après les incidents du matin : M. Albert Sarraut, ministre de l'intérieur, a soumis à la signature du président de la république un décret prononçant, conformément à la loi du 10 janvier 1936, la dissolution des associations ou groupements de fait dénommés ci-après :

La ligue d'Action française, 1, rue du Boccador, à Paris.
La Fédération nationale des camelots du roi, même siège.
La Fédération nationale des étudiants d'Action française, 33, rue Saint-André des Arts.

On déclarait jeudi soir, à la suite du conseil des ministres, que M. Albert Sarraut entendait que le décret de dissolution des groupements d'Action française « ne reste pas lettre morte ». Toutes les manifestations publiques des camelots du roi seront donc désormais non seulement interdites, mais supprimées.

Après le procès des Oustachis, à Aix-en-Provence

Voici de gauche à droite M. de Saint-Auban et le procureur Rol se concertant au cours de ce fameux procès dont nous avons longuement parlé.



Il n'est pas question, par contre, pour le moment, d'arrestation de personnalités politiques. Le gouvernement va considérer comment la loi sera suivie et agira en conséquence.

Des perquisitions chez les chefs du mouvement monarchiste
PARIS, 14 (Havas). — Des perquisitions ont été opérées aux différents sièges de l'Action française et, d'autre part, un certain nombre de jeunes gens appréhendés au moment de l'agression contre M. Léon Blum ont été maintenus en état d'arrestation.

Après avoir eu un entretien avec le préfet de police, M. Sarraut, président du conseil, est resté toute la soirée au ministère de l'intérieur pour prendre les dispositions nécessaires au maintien de l'ordre dans Paris, dans le cas où les organisations du Front populaire déclencheraient une manifestation de représailles.

M. Charles Maurras sera poursuivi pour provocation au meurtre
PARIS, 1er (Havas). — Le juge d'instruction a été saisi d'un réquisitoire du Parquet, ouvert pour provocation au meurtre, contre M. Charles Maurras et le gérant de l'Action française, à la suite d'une publication dans ce journal d'un article, en date du 13 janvier dernier, reproduisant un article du mois de novembre 1935. Cet article avait été écrit aussitôt après le vote de la loi qui « corréctionnalisait » la provocation au meurtre.

Ce que déclarent les chefs de l'Action française
Un incident de rue démesurément grossi
PARIS, 14 (Havas). — Les autorités judiciaires qui se sont rendues à l'Action française étaient accompagnées d'une soixantaine d'inspecteurs de police.
Un important service d'ordre avait en outre pris position dans les environs. M. et Mme Daudet, M. Charles Maurras et d'autres dirigeants de l'Action française se trouvaient au siège au moment de la perquisition.
M. Maurras a déclaré à la presse que c'est en arrivant au journal qu'il apprit les incidents du boulevard Saint-Germain.
A mon avis, a-t-il dit, c'est le chauffeur qui devrait être poursuivi, car il est généralement d'usage en France pour le chauffeur d'un véhicule de céder le passage à un cortège funèbre, quel qu'il soit, par simple respect pour le mort.
Il est évident que la foule devait s'indigner davantage lorsqu'elle se rendit compte que le personnage qui se trouvait dans la voiture n'était autre que M. Blum.
La réaction fut vive et il est même possible que les camelots du roi chargés de précéder le cortège s'associèrent à cette manifestation d'indignation. Il s'agit en somme d'un banal incident de rue, démesurément grossi, par le fait de la présence des camelots du roi.

Un communiqué de M. Pujol à la presse
PARIS, 14 (T. P.). — Voici la déclaration faite à la presse par M. Maurice Pujol, rédacteur en chef de l'Action française :
« Je n'ai pas été témoin de l'incident ayant été prévenu d'une façon sommaire dans le cortège funèbre où je tenais l'un des cordons du poêle. Je ne connais l'affaire que par des comptes rendus des agences.
L'incident m'apparaît, d'après le récit des agences, comme un de ces banals incidents comme il s'en produit vingt par jour dans la circulation parisienne.
Le cortège funèbre devant passer, des mesures avaient été prises pour régler de façon plus réduite le passage des voitures. La foule qui était le long des trottoirs et parmi laquelle se trouvaient certainement de nos amis ligueurs et camelots, mais qui se composait aussi sans doute de simples badauds, a éprouvé le sentiment qui anime toute la foule parisienne : c'est qu'on ne doit pas barrer le passage d'un convoi funèbre, et c'est parce que cette voiture voulait passer qu'elle fut mal accueillie. Elle le fut plus mal encore lorsque le personnage, qui excitait de sa qualité de député, apparut comme étant Léon Blum.
Peut-être se trouvait-il aussi là quelques étudiants que M. Blum menaçait, il y a quatre jours, dans le « Populaire », de mettre à la raison par la descente de 15.000 ouvriers au Quartier latin. Imaginez-vous la voiture de Léon Daudet essayant de traverser la chaussée au passage de l'enterrement de Barbusse, M. Daudet n'en serait pas sorti vivant. »

MM. Daudet, Maurras et Pujol protestent contre les perquisitions
PARIS, 14 (T. P.). — M. Pujol a refusé d'assister aux perquisitions opérées dans les bureaux de l'Action française, chez MM. Maurras, Daudet et Lecœur. En l'absence de ceux-ci, le commissaire Guillaume ne put perquisitionner dans les locaux et a fait apposer les scellés sur leurs portes.
MM. Maurras et Daudet, qui avaient quitté la rue de Boccador à la fin de l'après-midi, ont émis de vigoureuses protestations contre ces procédés.

L'état de M. Léon Blum
PARIS, 13 (Havas). — Le médecin qui soigne M. Léon Blum estime que le leader socialiste devra prendre deux semaines de repos environ. Il fait néanmoins quelques réserves, étant donné la profondeur de la plaie et l'abondance de l'hémorragie qui a suivi.

De son côté, M. Pujol, rédacteur en chef de l'Action française et secrétaire des camelots du roi, a affirmé que le résultat de la perquisition ne peut apporter aucun élément susceptible de nuire à l'Action française. « On peut arrêter des hommes, dissoudre des ligues, mais on n'arrivera jamais à supprimer une idée. Nous ne sommes

sur le front érythréen

MILAN, 13. — Le « Popolo d'Italia » apprend d'Asmara qu'il pleut légèrement depuis deux jours sur le front érythréen. Il s'agit d'averses intermittentes. La saison des pluies ne commence qu'en avril et celle des grandes pluies en juillet. Sur tout le front érythréen un vaste plan de construction de routes est en voie d'exécution, afin de préparer le front pour la saison des grandes pluies. Le journal estime que les pluies n'empêcheront pas de poursuivre les opérations militaires italiennes.

Le ras Nassibu manque de troupes
MILAN, 13. — On mande de Djibouti à « L'Italia » que selon des nouvelles de Harrar le ras Nassibu, commandant du front sud-oriental, aurait fait savoir au négus qu'il se trouve dans l'impossibilité de s'opposer à une avance éventuelle des Italiens, faute de troupes. L'ordre impérial de reprendre le puits de Sassaaneh ne peut être exécuté. Les Italiens, qui ont eu tout le temps de se fortifier dans la région, sont à même de repousser toute attaque.

L'activité des avions italiens
ROME, 13. — Le « Tevere » apprend de Djibouti que sur le front nord le commandement italien profite des intervalles entre les petites pluies pour effectuer des attaques aériennes contre les villages et les villes où des troupes abyssines sont concentrées. Les avions italiens ont surtout bombardé les villages au nord de Dessié. A Ualdia par exemple, les troupes éthiopiennes ont été mises en désarroi et ont subi des pertes considérables. Quelques localités ont été presque entièrement détruites par des bombes incendiaires.

Colonne italienne en déroute
HARRAR, 13 (Reuter). — Une colonne italienne a été mise en déroute mardi soir à la suite d'un long combat amorcé par une attaque des Italiens sur les avant-postes du Montdigo entre Imi (sur le Ouebbi Chebeli) et Ouarandab (sur le Fafan).

La fin de la grève des parqueteurs à Genève
GENÈVE, 14. — Jeudi à la chancellerie d'Etat a été signée par les représentants du syndicat des patrons parqueteurs et du canton de Genève et de la fédération des ouvriers du bois et du bâtiment, une nouvelle convention qui met fin au conflit qui dure depuis plusieurs semaines.

M. van Zeeland à Paris
PARIS, 14 (Havas). — Le président de la république a reçu, jeudi après-midi, M. van Zeeland, premier ministre de Belgique et M. Bech, ministre d'Etat du grand duché de Luxembourg.

Dernière minute
Un hydravion allemand tombe à la mer avec 30 passagers
TENERIFFE, 14 (Havas) (Iles Canaries). — Un hydravion allemand, ayant à bord trente passagers, est tombé à la mer. Le porte-avion anglais « Furious » a appareillé immédiatement pour se rendre sur les lieux de la catastrophe. Les détails manquent.

Le roi des rois réprime à nouveau des rébellions

MILAN, 13. — « L'Italia » apprend de Djibouti : Le négus s'obstine à affirmer que la rébellion des Galla est maîtrisée, ce qui ne l'empêche pas d'envoyer chaque jour de nouvelles troupes contre ces populations et il choisit des troupes du Shoà, car il ne se fie pas aux autres. De nombreuses rencontres ont eu lieu entre les rebelles et les troupes régulières et les pertes ont été graves des deux côtés. Les Soahs ont déjà incendié plusieurs villages rebelles. Les Gallas répondent par des actes d'atrocité en emplant et en brûlant les prisonniers shoas. D'atroces massacres sont signalés.

Légères pluies
sur le front érythréen

MILAN, 13. — Le « Popolo d'Italia » apprend d'Asmara qu'il pleut légèrement depuis deux jours sur le front érythréen. Il s'agit d'averses intermittentes. La saison des pluies ne commence qu'en avril et celle des grandes pluies en juillet. Sur tout le front érythréen un vaste plan de construction de routes est en voie d'exécution, afin de préparer le front pour la saison des grandes pluies. Le journal estime que les pluies n'empêcheront pas de poursuivre les opérations militaires italiennes.

Le ras Nassibu manque de troupes
MILAN, 13. — On mande de Djibouti à « L'Italia » que selon des nouvelles de Harrar le ras Nassibu, commandant du front sud-oriental, aurait fait savoir au négus qu'il se trouve dans l'impossibilité de s'opposer à une avance éventuelle des Italiens, faute de troupes. L'ordre impérial de reprendre le puits de Sassaaneh ne peut être exécuté. Les Italiens, qui ont eu tout le temps de se fortifier dans la région, sont à même de repousser toute attaque.

L'activité des avions italiens
ROME, 13. — Le « Tevere » apprend de Djibouti que sur le front nord le commandement italien profite des intervalles entre les petites pluies pour effectuer des attaques aériennes contre les villages et les villes où des troupes abyssines sont concentrées. Les avions italiens ont surtout bombardé les villages au nord de Dessié. A Ualdia par exemple, les troupes éthiopiennes ont été mises en désarroi et ont subi des pertes considérables. Quelques localités ont été presque entièrement détruites par des bombes incendiaires.

Colonne italienne en déroute
HARRAR, 13 (Reuter). — Une colonne italienne a été mise en déroute mardi soir à la suite d'un long combat amorcé par une attaque des Italiens sur les avant-postes du Montdigo entre Imi (sur le Ouebbi Chebeli) et Ouarandab (sur le Fafan).

La fin de la grève des parqueteurs à Genève
GENÈVE, 14. — Jeudi à la chancellerie d'Etat a été signée par les représentants du syndicat des patrons parqueteurs et du canton de Genève et de la fédération des ouvriers du bois et du bâtiment, une nouvelle convention qui met fin au conflit qui dure depuis plusieurs semaines.

M. van Zeeland à Paris
PARIS, 14 (Havas). — Le président de la république a reçu, jeudi après-midi, M. van Zeeland, premier ministre de Belgique et M. Bech, ministre d'Etat du grand duché de Luxembourg.

Dernière minute
Un hydravion allemand tombe à la mer avec 30 passagers
TENERIFFE, 14 (Havas) (Iles Canaries). — Un hydravion allemand, ayant à bord trente passagers, est tombé à la mer. Le porte-avion anglais « Furious » a appareillé immédiatement pour se rendre sur les lieux de la catastrophe. Les détails manquent.

Le roi des rois réprime à nouveau des rébellions

MILAN, 13. — « L'Italia » apprend de Djibouti : Le négus s'obstine à affirmer que la rébellion des Galla est maîtrisée, ce qui ne l'empêche pas d'envoyer chaque jour de nouvelles troupes contre ces populations et il choisit des troupes du Shoà, car il ne se fie pas aux autres. De nombreuses rencontres ont eu lieu entre les rebelles et les troupes régulières et les pertes ont été graves des deux côtés. Les Soahs ont déjà incendié plusieurs villages rebelles. Les Gallas répondent par des actes d'atrocité en emplant et en brûlant les prisonniers shoas. D'atroces massacres sont signalés.

AVIS

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer; il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

A LOUER

A louer pour mars LOGEMENT de trois pièces et dépendances, cuisine et dépendances, pour le 1er mai 1936. S'adresser Gibraltar 3, 1er, à droite, à partir de 17 heures.

Au Val-de-Ruz A Cernier à louer logement de deux chambres, cuisine et dépendances, pour le 1er mai 1936. S'adresser à Tell Renaud, négociant, Cernier, téléphone No 97.

POUR LE 24 JUIN OU DATE A CONVENIR bel appartement, premier étage de quatre chambres, avec grand balcon, salle de bains, chambre haute chauffable et toutes dépendances, dégagement, vue étendue et soleil, situation agréable et tranquille, à proximité du tram et de la gare. S'adresser Fontaine André 14 a, rez-de-chaussée.

Pour le 24 juin, à remettre aux Parcs 46, joli appartement de trois chambres et dépendances. Etude Baillolet et Berger. *

A louer pour le 24 juin, bel appartement de six pièces, dépendances et jardin. Vue, balcons. — Prix avantageux. S'adresser rue de la Serre 2, rez-de-chaussée. *

A louer pour le 24 mars ou date à convenir un LOGEMENT de trois chambres, remis à neuf, avec chauffage central. Rue du Seyon 23.

A remettre à la rue Saint-Honoré, beaux locaux pour bureaux. Etude Baillolet et Berger. *

BUREAU A. HODEL architecte PRÉBARREAU 23

Tout de suite ou pour époque à convenir : POUDDRIÈRES Belle situation, vue imprenable, trois et quatre chambres, chauffage général, salle de bains complètement installée, concierge.

Beau magasin, avec arrière-magasin, chauffé. AUX SAARS (Bas du Mall) Appartement très moderne, quatre chambres, chauffage général, eau chaude toute l'année, bains parfaitement installés, frigidaire, buanderie électrique, concierge, etc. Prix avantageux.

STADE-QUAI Magnifique appartement spacieux, quatre chambres, chambre de bonne, chauffage central, bains et W.-C. séparés, concierge. Vue imprenable.

A louer, Ermitage, maison, 8 chambres, Jardin. Prix 1200 fr. Etude Brauen.

PESEUX

A louer, pour époque à convenir, dans le quartier de Ruglins: bel appartement de trois pièces, balcon et toutes dépendances, jardin potager. Vue magnifique. S'adresser à Chs Dubols, gérant, à Pesoux.

A louer, pour le 24 juin 1936, dans villa, 1er étage, quatre ou cinq chambres et chambre de bonne, bains, chauffage central, balcon, vue superbe; toutes dépendances. S'adresser à M. L. Perrenoud, avenue des Alpes No 53.

Vieux-Châtel 27 à louer bel appartement de quatre pièces, cuisine, véranda et toutes dépendances d'usage. — S'adresser au concierge.

A louer, au centre de la ville, un premier étage de quatre chambres, dont deux utilisées jusqu'ici comme salons de coiffure pour dames et messieurs. S'adresser Etude Barrelet, avocat, Neuchâtel.

À remettre pour tout de suite ou époque à convenir, appartement de trois chambres et dépendances. Etude Baillolet et Berger. *

A louer, dès 24 juin, Bel-Air, beau logement confortable, 4 chambres, Grand jardin. Etude Brauen.

Ensuite de décès, domaine à louer ou à vendre pour le 30 avril, 1/2 heure de ville, Jura neuchâtelois, 21 hectares en un mas, 1/2 pré, 1/2 pâturage. S'adresser pour plans à M. Courvoisier, 19 a, faubourg du Château, Neuchâtel. P 1802 N

Cortailod A louer, pour tout de suite ou date à convenir, appartement de quatre chambres, tout confort moderne. Pour visiter, s'adresser à Albert Mordasini-Vouga, électricien, Cortailod.

On cherche à louer pour époque à convenir, café-restaurant de cent places, au centre de la ville. — Faire offres et conditions sous chiffres A. S. 6527 J, aux Annonces suisses S. A., avenue de la Gare 34, Bienne. AS 6527 J

On demande pour tout de suite BONNE A TOUT FAIRE Adresser offres écrites avec prétentions de salaire et certificats à B. E. 311 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. D'EMPLOIS Jeune commerçant quittant son apprentissage au printemps, cherche place dans un bureau commercial ou chez un paysan pour se perfectionner dans la langue française. Entrée: le 1er mai. S'adresser à O. Ledermann, Altenbergrasse 40, Berne.

Jeune Zurichoise de 16 ans, cherche place d'aide dans bonne famille. Adresser offres écrites à H. P. 310 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille 20 ans, honnête, ayant quelques notions de français, cherche place, comme débutante, dans café ou restaurant, pour le service; si nécessaire, aiderait aussi au ménage. Offres à Verena Wüthrich, Gals (Saint-Blaise).

bleau qu'on veut accrocher dans la salle de justice de l'Hôtel de Ville... — C'est bien plutôt un épouvantail qui doit servir à effrayer les corbeaux de Montfaucon! Et les rires fusaient de plus belle... Il y avait, du reste, vraiment sujet de moquerie!

Monté sur une mule, un homme s'avancait, gros, ventru, la figure écarlate, apoplectique, vêtu d'une sorte de vêtement jaune et coiffé d'une calotte vert-pie. Derrière ce gros homme, — M. le premier Juge de la prévôté, — s'avancait une charrette attelée également d'une mule.

Dans cette charrette, on apercevait un énorme paquet composé d'étoffes disparates où le bleu indigo voisinait sans aucun scrupule avec le rouge écarlate.

Au milieu de cet assemblage d'oripeaux, une tête étrangement laide et jaune, surmontant un corps qui semblait ne jamais vouloir finir, apparaissait soudain: c'était Mme la Présidente!

Enfin, suivant ce couple imposant, s'avancait une ânesse, supportant une accorte et fraîche fille, sans prétention, celle-là, la servante de Mme de Mme la Présidente!

Toute la maisonnée du premier juge se rendait en place de Grève pour assister au spectacle, vraiment réjouissant et comique, de la mort d'un

A louer PETIT LOGEMENT d'une chambre et cuisine, meublées ou non. Même adresse, grande cave, accès facile. S'adresser Moulins 35, 3me. *

CHAMBRES

Chambre avec ou sans pension. St-Maurice 12, 2me, dr. Deux jolies chambres bien meublées, l'une indépendante. Eventuellement part à la cuisine. Evole 3, 1er, à gauche.

Jolie grande chambre, bien meublée. Rue de l'Hôpital 6, 4me. Mme Knöfel.

PENSIONS

PENSION Bel gutbürgerlicher Familie Könnte Knabe oder Mädchen in Pension treten. Sehr gute Schulen Sekundar-u. Primar-schulen zur Verfügung. Kein Schulgeld Familien leben. — Näheres Könnten Sie erfahren bei Mme Zehnder, rue du Sentier 14, Colombier. Pensions-preise 90 fr. per Monat. Offertan an M. Gröder-Lehau, Bürklinstr. 16, Birsfelden bei Basel.

Pension Famille de fonctionnaire accepterait en pension jeune garçon ou jeune fille en âge de scolarité et désireux d'apprendre la langue allemande (cas échéant, école secondaire). Bons soins et vie de famille assurés. Piano à disposition. S'adresser à Walter Hodel, fonctionnaire postal, Langenthal. SA 23009 B

Retraité cherche pour le 24 juin ou 24 septembre, logement de trois chambres avec jardin; s'occuperait éventuellement des soins à donner à propriété. (Entre Serrières-Neuchâtel ou environs). Adresser offres écrites sous M. B. 284 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES A LOUER Jeune fille de 16 ans, aimant les enfants, cherche place pour après Pâques, pour aider dans ménage soigné et se perfectionner dans la langue française. Offres à Famille Baerger, rue Centrale 123, Bienne. AS15267J

Suisse allemande, 15 ans, hors de l'école, cherche place pour fin avril dans petite famille en Suisse romande, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française et les travaux de ménage. Argent de poche désiré. Offres sous chiffre SA 944 Z aux Annonces-Suisses S. A., Zurich.

sortant de l'école, bonne éducation, très grande, forte, cherche place après Pâques, dans petite famille, de préférence avec des enfants. Condition essentielle: vie de famille. S'adresser à M. Tschannen, Elisabethenstrasse 5, Berne. SA 15372 B

Agée de 16 ans, quittant l'école ce printemps, cherche place dans bonne maison privée ou pension, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Vie de famille désirée. Adresser offres à Mme Isch, Ifwil, Jegenstorf.

18 ans, avec diplôme d'école de commerce, parlant allemand et français, cherche place dans ménage et pour aider au magasin ou bureau. Entrée et gages à convenir. — Adresser offres à Gretl Schreyer, Gals près Saint-Blaise.

Vous trouverez toujours du personnel jeunes gens - jeunes filles par le journal Emmenthaler-Blatt Langnau (Berne) - Tél. 8 Traduction gratuite, 10 % sur répétition. — Tirage: 25,000.

CHEZ BERNARD Dès ce soir: Le nouveau film de Jean LENOIR LE CRIME DE MONSIEUR LANGE Un film robuste, très humain, des dialogues mordants; qui a pour horizon une cour d'immeuble pauvre et médiocre, et quelques fenêtres ouvrières. Une interprétation impeccable: JULES BERRY - FLORELLE - RENE LEFEVRE - MARCEL LEVESQUE (Coquantin de glorieuse mémoire) et NADIA SIABIRSKAIA. — Jules Berry campe un sale bonhomme, séduisant et crapule avec une aisance et une fantaisie irrésistible. — C'est un film très réussi. Faveurs et réductions non valables samedi et dimanche. SAMEDI A 5 H.: L'HEURE D'ACTUALITÉS

Au PALACE Armand Bernard - Josette Day - Gaby Morlay Abel Tarride et le célèbre ténor Georges Thill dans AUX PORTES DE PARIS Il est difficile de concevoir un film plus sentimental, mieux fait pour émouvoir les foules populaires. La vie sur la « zone » parisienne est bien observée. C'est le « SPECTACLE LE PLUS PUBLIC QUI SOIT ». Faveurs et réductions non valables samedi et dimanche. - Matinée: Samedi et dimanche à 3 heures

ON CHERCHE pour le printemps, place chez particuliers, pour jeune fille de 16 ans, en vue d'apprendre la cuisine, le ménage et la langue française. Vie de famille désirée. Famille Lauenner, Schried's, Urhusen (Lucerne).

Jeune fille de 16 ans, aimant les enfants, cherche place pour après Pâques, pour aider dans ménage soigné et se perfectionner dans la langue française. Offres à Famille Baerger, rue Centrale 123, Bienne. AS15267J

Suisse allemande, 15 ans, hors de l'école, cherche place pour fin avril dans petite famille en Suisse romande, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française et les travaux de ménage. Argent de poche désiré. Offres sous chiffre SA 944 Z aux Annonces-Suisses S. A., Zurich.

sortant de l'école, bonne éducation, très grande, forte, cherche place après Pâques, dans petite famille, de préférence avec des enfants. Condition essentielle: vie de famille. S'adresser à M. Tschannen, Elisabethenstrasse 5, Berne. SA 15372 B

Agée de 16 ans, quittant l'école ce printemps, cherche place dans bonne maison privée ou pension, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Vie de famille désirée. Adresser offres à Mme Isch, Ifwil, Jegenstorf.

18 ans, avec diplôme d'école de commerce, parlant allemand et français, cherche place dans ménage et pour aider au magasin ou bureau. Entrée et gages à convenir. — Adresser offres à Gretl Schreyer, Gals près Saint-Blaise.

Vous trouverez toujours du personnel jeunes gens - jeunes filles par le journal Emmenthaler-Blatt Langnau (Berne) - Tél. 8 Traduction gratuite, 10 % sur répétition. — Tirage: 25,000.

Personne de confiance cherche place dans magasin de la ville. Aiderait dans petit ménage. Adresser offres écrites à W. T. 313 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille, 14 ans, cherche place de VOLONTAIRE pour apprendre la langue française. Vie de famille désirée. Entrée: 1er avril. Faire offres sous Ch. ZZ 309 au bureau de la Feuille d'avis.

Bureau de placement et renseignements pour l'étranger Promenade Noire 10 Ouvert tous les jours de 10 h. à midi.

DEMANDES A ACHETER On demande à acheter en parfait état un bureau américain

Faire offres détaillées sous chiffre A. B. 279 au bureau de la Feuille d'avis.

Famille de Bâle désire placer sa jeune fille, 17 ans, dans bonne famille de Neuchâtel afin de suivre l'école de commerce, en échange de jeune garçon ou jeune fille désirant fréquenter les écoles de Bâle. S'adresser à M. Fisch, architecte, Militärstrasse 70, Bâle.

APPRENTISSAGES Apprenti boulanger est demandé par le boulanger D. Scheidegger, Châtelaine 8, Saint-Blaise. Préférence sera donnée à Suisse française.

Jeune homme, Suisse allemand, cherche leçons de français et initiation au commerce. — Adresser offres écrites à L. F. 312 au bureau de la Feuille d'avis.

ÉCHANGE Famille de Bâle désire placer sa jeune fille, 17 ans, dans bonne famille de Neuchâtel afin de suivre l'école de commerce, en échange de jeune garçon ou jeune fille désirant fréquenter les écoles de Bâle. S'adresser à M. Fisch, architecte, Militärstrasse 70, Bâle.

BAISSE DE PRIX BŒUF le 1/2 kilo Rôti, cuit, cuvard fr. 1.25 Épaule à rôti ... » 1.— Bouilli ... -75 -80 -90 PORC FRAIS Jambon, palettes .. fr. 1.25 Filet, côtelettes ... » 1.40 Saucisse à rôti ... » 1.25 VEAU Cuisot ... fr. 1.40 Poitrine, collet, ... » .90 Épaule entière ... » 1.— Ménagères! Profitez! Boucherie-Charcuterie BERGER-HACHEN FILS Rue du Seyon - Rue des Moulins NEUCHÂTEL Tél. 3.01 Prompt envoi au dehors

Mesdames, faites un essai de notre beurre de table frais du pays, qualité 1^{re} à 95 c. la plaque de 250 gr. R.-A. Stotzer beurre et fromage Rue du Trésor

Fr. 20,000 Déménageuse cherche tous transports pour le retour Genève-Lausanne-Neuchâtel, environ 1er mars. S'adresser au GARAGE PATTHEY, Seyon 36, Tél. 53.016.

Avez-vous une place à offrir? Cherchez-vous une cuisinière, une femme de chambre, un valet, un chauffeur, un emploi quelconque, une pension, un appartement? Désirez-vous faire connaître à votre commerce, votre industrie? Adressez-vous à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL le journal le plus répandu dans tous les ménages de Neuchâtel et du Vignoble neuchâtelois, ainsi que dans les autres districts du canton. Le plus gros tirage de la région Recommandé pour tous genres d'annonces

LES CAFÉS OTZ SONT BONS

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » Le chevalier Panache par MARCEL ALLAIN 55 Les deux passants n'étaient autres que Tristan l'Hermitte lui-même, et le redoutable conseiller de Louis XI, le barbillon Olivier le Daim! Ils passaient rapidement et disparaissaient aussitôt, se jugeant sans doute plus en sécurité abrités sous le porche d'une maison, d'où ils pourraient voir le supplice, sans être vus, eux-mêmes, par ces bons Parisiens qui ne les avaient pas précisément en odeur de sainteté! Cependant, un mouvement se produisit dans la foule des curieux. Le tombeau de Grillet-Soulard était abandonné et, chacun, oubliant soudain le condamné, se précipitait au-devant d'un cortège bizarrement grotesque! — C'est M. le président de la prévôté! — Mais, par Satan! il se croit donc en carnaval? — Et ce qui suit derrière? C'est-il une nouvelle châtiment que messire le roi offre à madame la Vierge?... — Oh! non! Ça doit être un ta-

pauvre bougre innocent qu'on allait brûler vif!... — Si ça ne fait pas pitié de voir pareils accoutrements et semblables figures, se pavanant en litières et en montures, quand il y a tant de jolies filles qui s'usent les doigts à besogner? Ceci dit, dame Gertrude, campant ses deux poings sur ses hanches, haussait dédaigneusement les épaules! Cependant, tandis que le curieux cortège s'arrêtait devant le bûcher, messieurs du guet, avec force bourrades, faisaient circuler la populace. Un héraut alors, d'un geste imposant silence, déclarait que le prisonnier allait subir la dernière question, après quoi il rendrait compte de ses crimes! Un moine s'avança vers le tombeau où Grillet-Soulard, toujours en compagnie de Vénus, continuait ses doléances. D'une voix onctueuse, le dominicain disait: — Monsieur le prochain mort, par Notre Seigneur Dieu qui va vous recevoir à son tribunal auguste, par messires les saints qui sont assis à sa droite, par madame la Vierge, je vous adjure de reconnaître que vous avez bien péché de sorcellerie et que Satan s'est bien emparé de votre âme? Mais Grillet-Soulard, abasourdi, ne répondait pas. Le moine poursuivait:

— Notre bien-aimé et très-puissant roi Louis, dans sa divine miséricorde, a eu pitié de vous... Grillet se sentit défaillir de joie: — Oh! il m'a fait grâce? Quel bonheur!... Mais la voix sans timbre du moine reprenait: — Notre bon monarque, dis-je, vous laisse le choix du supplice... Si vous consentez à avouer le crime de sorcellerie, vous serez pendu... Si, au contraire, vous persistez dans vos dénégations mensongères, vous serez brûlé vif, et les flammes du bûcher vous donneront ainsi un avant-goût de la torture éternelle à laquelle vous serez voué dans l'autre monde! Avouez donc que vous êtes sorcier, et rendez grâce à la généreuse bonté de notre noble seigneur le roi?... Le pauvre Grillet-Soulard, à cette déclaration, se sentait bien perdu. Il rassemblait toutes ses forces et cria: — Je jure que je suis innocent! Je suis un simple faiseur de tours! Je n'ai jamais été sorcier! Cette petite cérémonie de la dernière question était la comédie de miséricorde que Louis XI jouait à son bon peuple de Paris lorsque, ayant signé la condamnation d'un soi-disant sorcier, il tenait cependant à se donner les allures d'un monarque clément et pitoyable! Personne n'en était dupe, mais, toutefois, jamais on ne livrait un

homme au supplice sans accomplir, au préalable, cette formalité de la dernière question. En désespoir de cause, le moine, sans essayer plus longtemps de convaincre Grillet-Soulard, se retirait en arrière et le héraut annonçait que le supplice allait commencer... On réunissait d'abord quelques fagots au-dessous d'un petit bûcher aménagé là pour Vénus, et, tout à coup, des hurlements de désespoir accompagnés de grognements plaintifs retentissaient... — Oh! non! par pitié! au nom du ciel, laissez-moi Vénus! Je veux qu'elle me suive!... Ne nous séparez pas!... Messieurs les archers, laissez-nous mourir ensemble!... Je vais vous donner, si vous voulez, un petit spectacle pour vous amuser... Mais, par grâce, laissez-moi Vénus! laissez-moi Vénus!... Malgré les cris et les supplications du pauvre faiseur de tours, Vénus était entraînée et un immense éclat de rire couvrait les sanglots de Grillet-Soulard, alors qu'un valet du bourreau attachait la bête au poteau d'un petit bûcher qui bientôt s'enflammait. A ce moment, le moine qui avait déjà essayé d'amener Grillet-Soulard à reconnaître qu'il était sorcier s'avançant à nouveau, et de sa même voix blanche et monotone se mettait à lire l'accusation. Tous les specta-

teurs se turent, écoutant curieusement la sentence. « Le nommé Grillet-Soulard est convaincu par messires les juges de la Prévôté, par messires les représentants dignes et très saints de notre Mère l'Eglise d'avoir: » 1° Renié Notre Seigneur Dieu. » 2° De l'avoir blasphémé; » 3° D'avoir adoré Satan; » 4° De lui avoir voué ses enfants; Or, Grillet-Soulard, en entendant cette accusation, ne pouvait se tenir de protester: Hélas! mon bon messire, j'aurais eu peine à les offrir à Lucifer, attendu que moi-même, en ce qui me concerne, je n'ai jamais eu loisir de posséder progéniture! Le moine, interloqué, lançait un regard furieux au condamné et poursuivait sa lecture: » 5° Est accusé d'avoir sacrifié les mêmes enfants avant baptême; » 6° De les avoir consacrés à Satan dès le ventre de leur mère; — Mais, par la mort de Dieu! où est-elle la mère? où sont-ils mes enfants? Cette fois, la foule, scandalisée, protestait. Les gens d'Eglise étaient encore sacrés et quoiconque osait même les interrompre était honni!

(A suivre.)

Administration : 1, rue du Temple-Neuf.
 Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf.
 Bureaux ouverts de 7 h. 30 à 12 h. et de
 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.
 Régie extra-cantonale : Annonces-
 Suisses S. A., Neuchâtel et succursales.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h.), le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 %
 de surcharge.
 Les avis tardifs et les avis mortuaires
 sont reçus au plus tard jusqu'à 5 h.
 La rédaction ne répond pas des manus-
 crits et ne se charge pas de les renvoyer.

AVIS OFFICIELS



VILLE
de
NEUCHÂTEL

Permis de construction

Demande de M. Paul Ducommun de construire un garage à camion au nord de son immeuble Parcs 98.
 Les plans sont déposés au bureau du Service des Bâtimens, Hôtel communal, jusqu'au 28 février 1936.
 Police des constructions.

IMMEUBLES

A vendre à Boudry
 terrain à bâtir d'environ 1800 m². Jolie situation. Eau, gaz, électricité sur place. Accès sur deux routes. Proximité du tram. Eventuellement vente par parcelles. Bas prix. S'adresser à Pierre Keller, viticulteur, Boudry (Pré-Landry).



Les maisons
 grandes ou petites s'achètent ou se vendent grâce à la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

A vendre près de Champéry

A VENDRE

Maux de tête, Grippe, Migraines, Douleurs, Insomnies

CÉPHALINE

Petit, pharm. Yverdon

antinévralgique préféré, sans effet nuisible. — Plus de 40 ans de succès - Fr. 1.75 la boîte - Toutes pharmacies



SACS

à commissions

fermeture éclair

Petit modèle en vachette 1re qualité, avec 3 séparations Fr. **4.50**

Modèle plus grand en cuir . . . depuis **6.50**

E. Biedermann

MAROQUINIER - SPECIALISTE

Rue du Bassin - Neuchâtel

Magasins Meier...

Un portail de 1 m. 90, une barrière en fer de 6 mètres une enseigne sont à vendre. S'adresser à P. Weber, à Valangin.

AS 18028 Si

hôtel-pension

45 lits, magnifique situation, en campagne. Occasion avantageuse pour colonie ou institut. — Faire offres sous OF 5768 M. à Orell Füssli-Annonces, Martigny.

Actuellement GRANDE VENTE de

BLANC

Pendant les derniers jours de notre grande vente de blanc, nous mettons plusieurs articles en vente qui valent votre attention, à des prix...

Un lot de LINGERIE pour dames, dépareillée et légèrement défraîchie, très bon marché	Un lot de PYJAMAS 5.75 pour jeunes gens et hommes... Chemises de nuit p. hommes 5.25
Un lot de linges éponge légèrement défraîchis, seulement en belles qualités éprouvées, 50x90, dès .95	Jolis coussins 2.90 intérieur, belle qualité de capok, dessus pur fil imprimé, le coussin complet...
Un lot de nid d'abeilles légèrement défraîchis, 40x80 .35	Un lot de Essuie-mains MI-FIL, ourlés et avec une suspension, 45x90, la pièce .50
Un lot de Coupons de dentelles pour lingerie dames, le coup. .50	Un lot de Lingerie pour enfants 1.90 Chemises de nuit en toile, flanelle, rose, bleu, blanc, avec jour et broderie, 3.50 2.50
Un lot de PYJAMAS 1.90 pour enfants..	

Wirthlin & Cie

TEL. 51.583 NEUCHÂTEL
 RUES ST MAURICE ET ST HONORE
 SPECIALISTES DE LA NOUVEAUTE



Seul l'enfant en bonne santé

vient à bout du travail intellectuel qu'on exige de lui à l'école. Or, au début de l'hiver, lorsque l'enfant cesse de jouer en plein air et qu'il ne bénéficie plus de l'action vivifiante et fortifiante du soleil, sa santé doit faire l'objet de soins particuliers.

Le JEMALT contribue puissamment à fortifier nos enfants et à leur donner le goût au travail. Nous le constatons à tout bout de champ en lisant les nombreuses lettres que nous écrivent les instituteurs qui ont fait des essais objectifs avec ce produit.

Le Jemalt est une poudre granulée à base d'extrait de malt Wander et de 30% d'huile de foie de morue norvégienne, débarrassée de son goût désagréable et de sa forme oléagineuse. Il est bien supporté et il est efficace.

Le Jemalt contient, comme l'huile de foie de morue, la vitamine de croissance A et la vitamine antirachitique D: c'est, d'ailleurs, à cause de sa teneur en vitamines que l'on donne l'huile de foie de morue aux enfants chétifs et arriérés.

Nous enverrons volontiers des échantillons de notre Jemalt et de la littérature aux personnes qui ne connaissent pas encore le produit.

Dr. A. WANDER S. A. BERNE



(A découper)
 Dr. A. Wander S. A. Berne
 Veuillez m'adresser un échantillon gratuit de JEMALT
 J'ajoute 20 cts en timbres-poste pour les frais de port.
 Nom: _____
 Rue: _____
 Lieu: _____

Sans le goût désagréable, ni la forme huileuse de l'huile de foie de morue!

SA3762B

Pour collectionneurs

Avec la série complète des magnifiques timbres en couleur à l'effigie de la regrettée

Reine Astrid

J'offre : 1 série de 18 timbres de Perse pour 3 fr. 25; 500 différents pour 3 fr. 40; 1000 différents pour 6 fr.; 2000 différents pour 13 fr. 40. Envoi contre remboursement. Ed. Blanc, Avenue de Cour 50, Lausanne. AS 41 L.

A prix réduits

en bonne qualité —
 petits pois verts 80 c.
 petits pois fins 1 fr. 20
 haricots verts 85 c. —
 haricots fins 1 fr. 20 —
 la boîte d'un litre —
 Voir l'ensemble des —
 prix réduits —
 dans nos vitrines —
 —ZIMMERMANN S. A.

A vendre

fourneau antique

peint, système Landolt, année de construction : 1766, demi-rond. — S'adresser à Ruben Wulleumier, transports, la Neuveville.

Demain, au marché, place habituelle,

miel du pays

pur à 1 fr. 55 la livre. 3 fr. le kg. et aussi tous les jours ouvrables à mon domicile Trésor 2, Lev.

BISCUITS à 85 et 95 c. la livre. — Se recommande : Christian STAUFFER.

Beau choix de cartes de visite

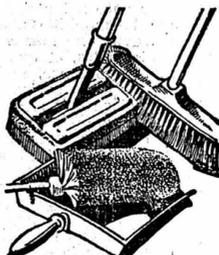
à prix avantageux au bureau du journal

Mesdames

Les produits du Dr N. G. Payot de Paris, poudre, crème, lotion, rouge à lèvres, fard, sont en vente chez :

Mlle S. Tschudin M^{lles} Favre
 Beaux-Arts 22 Seyon 2

Brosserie



Marchandise toujours fraîche

H. BAILLON
 NEUCHÂTEL

AUTOPLASME VAILLANT

Pharmacies et drogueries. La pochette, 50 c.; la boîte de 6 pièces, 3 fr. Echantillon sur demande : Maison Vincl, Genève (Acacias).

Une bonne affaire!
BAS
 PURE SOIE
 entièrement diminués, maille fine et transparente, très renforcés, le bas pour la femme élégante
 La paire seulement **2.95**
 GRANDS MAGASINS AU SANS RIVAL
 P. Gonset-Henrioud S. A. NEUCHÂTEL

FROMAGES PRIS

LES ÉCHECS

Problème N° 115

Otto Bolliger, Zurzach, « Basler Nachrichten », 25 janvier 1936

	A	B	C	D	E	F	G	H	
8									8
7									7
6									6
5									5
4									4
3									3
2									2
1									1
	A	B	C	D	E	F	G	H	

Bl. = 4 3 ♣ N. = 4

Ce problème n'étant pas difficile, nous proposons l'étude de la fin de partie suivante, cueillie dans l'intéressante collection des « Schachtaktische Bilder », de E. Voellmy.

Fin de partie N° 116

	A	B	C	D	E	F	G	H	
8									8
7									7
6									6
5									5
4									4
3									3
2									2
1									1
	A	B	C	D	E	F	G	H	

Bl. = 6 N. = 5

Les blancs ont le trait. Pas n'est besoin de pousser l'analyse très loin; la décision est assez rapide.

Solution du N° 114, O. Würzburg

Les « Miniatures stratégiques », de F. Palatz
 Position : Bl. Rc5, Dc2, Fd7 = 3.
 N. Rb7, Pa6, a7, e5 = 4.
 1. Fh3! Ra8, (b8, c7) 2. Dg4! puis 3. Dc8 ♣ ou d7 ♣.
 1. Fh3! a6-a5 2. Da6 ♠ puis 3. Dc8 ♣ ou Fc8 ♣.
 Le bouquet final, un joli sacrifice de la Dame.
 Thème : Dégagement de la ligne Loyd.
 Réfutation : 1. Dh5? a5! puis a6 et le R dispose des cases noires a7, b8, c7 où la D ne peut l'atteindre.
 Solutions justes : MM. P. Frey; J. Troxler; O. Obrist; H. Jeannot; H. Obrist, Konolfingen.

Concours de problèmes de la « Patrie Suisse ». — Ce troisième concours de problèmes ouvert à ses lecteurs par la « Patrie Suisse » a eu un grand succès; il vient de se terminer et nous lisons au palmarès paru dans le No du 1er février: 1er prix : P. Frey, Neuchâtel, avec 44 points. — Nos sincères félicitations.
 La prochaine chronique paraîtra le 28 février. Neuchâtel, le 14 février 1936. M. N.

La vie quotidienne et les manifestations dans nos villages

Un beau concert à Fontainemelon

(Corr.) Le concert que vient de nous offrir le Chœur d'hommes fut très apprécié...

Parmi les compositions figurant au programme, et qui furent toutes excellemment rendues, le « Gloria », de Schubert, « Venise », de Plumbhof, « Ma chanson », d'Angerer, furent particulièrement appréciées...

Une conférence et des films intéressants à Valangin

(Corr.) Sous les auspices du « Foyer » de Valangin, le département de la région a organisé une conférence et des films...

Un concert du Chœur mixte de Dombresson

(Corr.) A son tour, dimanche soir, le Chœur mixte national offrira à la halle de gymnastique, son concert annuel.

Soirées de l'Aurore de Corcelles-Cormondrée

(Corr.) Cet important groupe vocal masculin s'est imposé une fois de plus à l'appréciation de ses nombreux auditeurs...

« La petite scène » à la Neuveville

(Corr.) Il y a huit jours, « La petite scène » qui est un groupe d'artistes dirigé par Mme Colette Wyss, a donné un soiré gratuit de collecte à la sortie, en faveur des colonies de vacances...

En pays fribourgeois

Le voyage en Ethiopie manqué ou la fin d'une aventure

(Corr.) Nous avons relaté, il y a quelques jours, l'aventure de deux jeunes Fribourgeois, nommés H. P. et R. R., qui avaient dérobé une moto devant le café Continental, à Fribourg...

Mort au seuil du tribunal

(Corr.) M. Paul Schneider, qui devait passer, hier, mercredi, devant le tribunal de la Sarine, pour un délit de très minime importance, a été frappé d'une apoplexie quelques instants avant d'être appelé dans la salle...

Un vieillard blessé mortellement par un cycliste

(Corr.) Un vieillard de l'Christophe de Tavel, âgé de 70 ans, M. Christophe Duffing, a été renversé par un vélo, alors qu'il circulait à pied sur la gauche de la chaussée...

Carnet du jour

CINÉMAS
Caméo: Le chéri de sa concierge.
Chez Bernard: Le crime de M. Lange.
Apollo: Si j'étais le patron.

Pour le maintien du franc suisse en 1935

Parmi les nombreux et intéressants renseignements d'ordre économique et financier contenus dans le rapport de la Banque nationale suisse...

L'année 1935 compte parmi les plus riches en événements que la Banque ait jamais connus. Déjà les deux premiers mois de l'année ont infligé à la Banque nationale une perte d'or de 100 millions de francs...

Les répercussions des attaques contre le franc sur la vie économique dans son ensemble, et plus spécialement sur le marché monétaire et sur celui des capitaux, ne furent pas seulement profondes, mais durables.

Avec le relèvement du taux officiel d'escompte et du taux des avances sur nantissement en mai 1935, la Banque marquait la volonté de maintenir la monnaie à la parité et donner un avertissement aux cercles qui spéculent sur le change et sur les marchandises au détriment de la monnaie et de l'économie.

Le rapport rappelle ensuite le « Gentlemen Agreement » conclu au cours du mois de juin entre la Banque nationale et les grandes banques suisses, selon lequel les banques ayant adhéré à la convention s'abstiendraient par principe et comme par le passé de participer à toutes transactions monétaires d'un caractère spéculatif...

LES TROUPES ALPINES FRANÇAISES EN MANOEUVRES DANS LES ALPES



Voici un détachement de chasseurs alpins en position près de Brutinel (Hautes-Alpes), à 1300 mètres d'altitude.

A propos de la maladie du fils aîné d'Alphonse XIII

L'HÉMOPHILIE

La maladie qui atteint le fils d'Alphonse XIII, maintenant hors de danger, nous dit les dépêches, ramène l'attention sur cette singulière affection que représente l'hémophilie, affection heureusement assez rare...

L'hémophilie est caractérisée par la perte de l'aptitude du sang à se coaguler spontanément, hors nos vaisseaux, en deux ou trois minutes. Comme c'est par la formation d'un caillot que s'obtient l'arrêt de l'écoulement sanguin dans un vaisseau perforé ou rompu, une hémorragie, chez un hémophile, peut continuer indéfiniment jusqu'à entraîner la mort.

On a vanté aussi les extraits de foie de veau, déjà si précieux dans les anémies graves, les injections intramusculaires de peptones, enfin l'exposition de la rate aux rayons X.

Mais il existe des cas rebelles où le sujet finit par succomber à l'anémie causée par des hémorragies répétées à tout propos, et qui finissent par altérer gravement l'état général.

Caractérisée, avons-nous dit, par la perte de l'aptitude du sang à sa coagulation, l'hémophilie relève, semble-t-il, d'une mauvaise qualité, chez le sujet, de la « trombokina » existant dans le sang, ou elle provient d'une sécrétion des plaquettes sanguines et peut-être de la parole des vaisseaux.

Ce qui est tout à fait étrange, c'est que l'hémophilie n'atteint, en général, dans une même famille, que les sujets mâles, et qu'elle est très souvent héréditaire, mais transmissible par la mère seulement et sans que celle-ci en soit atteinte.

Caractérisée, avons-nous dit, par la perte de l'aptitude du sang à sa coagulation, l'hémophilie relève, semble-t-il, d'une mauvaise qualité, chez le sujet, de la « trombokina » existant dans le sang, ou elle provient d'une sécrétion des plaquettes sanguines et peut-être de la parole des vaisseaux.

Caractérisée, avons-nous dit, par la perte de l'aptitude du sang à sa coagulation, l'hémophilie relève, semble-t-il, d'une mauvaise qualité, chez le sujet, de la « trombokina » existant dans le sang, ou elle provient d'une sécrétion des plaquettes sanguines et peut-être de la parole des vaisseaux.

Caractérisée, avons-nous dit, par la perte de l'aptitude du sang à sa coagulation, l'hémophilie relève, semble-t-il, d'une mauvaise qualité, chez le sujet, de la « trombokina » existant dans le sang, ou elle provient d'une sécrétion des plaquettes sanguines et peut-être de la parole des vaisseaux.

Caractérisée, avons-nous dit, par la perte de l'aptitude du sang à sa coagulation, l'hémophilie relève, semble-t-il, d'une mauvaise qualité, chez le sujet, de la « trombokina » existant dans le sang, ou elle provient d'une sécrétion des plaquettes sanguines et peut-être de la parole des vaisseaux.

monnaie à la parité et donner un avertissement aux cercles qui spéculent sur le change et sur les marchandises au détriment de la monnaie et de l'économie.

Le rapport rappelle ensuite le « Gentlemen Agreement » conclu au cours du mois de juin entre la Banque nationale et les grandes banques suisses, selon lequel les banques ayant adhéré à la convention s'abstiendraient par principe et comme par le passé de participer à toutes transactions monétaires d'un caractère spéculatif...

Le rapport rappelle ensuite le « Gentlemen Agreement » conclu au cours du mois de juin entre la Banque nationale et les grandes banques suisses, selon lequel les banques ayant adhéré à la convention s'abstiendraient par principe et comme par le passé de participer à toutes transactions monétaires d'un caractère spéculatif...

Le rapport rappelle ensuite le « Gentlemen Agreement » conclu au cours du mois de juin entre la Banque nationale et les grandes banques suisses, selon lequel les banques ayant adhéré à la convention s'abstiendraient par principe et comme par le passé de participer à toutes transactions monétaires d'un caractère spéculatif...

Le rapport rappelle ensuite le « Gentlemen Agreement » conclu au cours du mois de juin entre la Banque nationale et les grandes banques suisses, selon lequel les banques ayant adhéré à la convention s'abstiendraient par principe et comme par le passé de participer à toutes transactions monétaires d'un caractère spéculatif...

Le rapport rappelle ensuite le « Gentlemen Agreement » conclu au cours du mois de juin entre la Banque nationale et les grandes banques suisses, selon lequel les banques ayant adhéré à la convention s'abstiendraient par principe et comme par le passé de participer à toutes transactions monétaires d'un caractère spéculatif...

Le rapport rappelle ensuite le « Gentlemen Agreement » conclu au cours du mois de juin entre la Banque nationale et les grandes banques suisses, selon lequel les banques ayant adhéré à la convention s'abstiendraient par principe et comme par le passé de participer à toutes transactions monétaires d'un caractère spéculatif...

Le rapport rappelle ensuite le « Gentlemen Agreement » conclu au cours du mois de juin entre la Banque nationale et les grandes banques suisses, selon lequel les banques ayant adhéré à la convention s'abstiendraient par principe et comme par le passé de participer à toutes transactions monétaires d'un caractère spéculatif...

Le rapport rappelle ensuite le « Gentlemen Agreement » conclu au cours du mois de juin entre la Banque nationale et les grandes banques suisses, selon lequel les banques ayant adhéré à la convention s'abstiendraient par principe et comme par le passé de participer à toutes transactions monétaires d'un caractère spéculatif...

Le rapport rappelle ensuite le « Gentlemen Agreement » conclu au cours du mois de juin entre la Banque nationale et les grandes banques suisses, selon lequel les banques ayant adhéré à la convention s'abstiendraient par principe et comme par le passé de participer à toutes transactions monétaires d'un caractère spéculatif...

Le rapport rappelle ensuite le « Gentlemen Agreement » conclu au cours du mois de juin entre la Banque nationale et les grandes banques suisses, selon lequel les banques ayant adhéré à la convention s'abstiendraient par principe et comme par le passé de participer à toutes transactions monétaires d'un caractère spéculatif...

Le rapport rappelle ensuite le « Gentlemen Agreement » conclu au cours du mois de juin entre la Banque nationale et les grandes banques suisses, selon lequel les banques ayant adhéré à la convention s'abstiendraient par principe et comme par le passé de participer à toutes transactions monétaires d'un caractère spéculatif...

Le rapport rappelle ensuite le « Gentlemen Agreement » conclu au cours du mois de juin entre la Banque nationale et les grandes banques suisses, selon lequel les banques ayant adhéré à la convention s'abstiendraient par principe et comme par le passé de participer à toutes transactions monétaires d'un caractère spéculatif...

Le rapport rappelle ensuite le « Gentlemen Agreement » conclu au cours du mois de juin entre la Banque nationale et les grandes banques suisses, selon lequel les banques ayant adhéré à la convention s'abstiendraient par principe et comme par le passé de participer à toutes transactions monétaires d'un caractère spéculatif...

Le rapport rappelle ensuite le « Gentlemen Agreement » conclu au cours du mois de juin entre la Banque nationale et les grandes banques suisses, selon lequel les banques ayant adhéré à la convention s'abstiendraient par principe et comme par le passé de participer à toutes transactions monétaires d'un caractère spéculatif...

Le rapport rappelle ensuite le « Gentlemen Agreement » conclu au cours du mois de juin entre la Banque nationale et les grandes banques suisses, selon lequel les banques ayant adhéré à la convention s'abstiendraient par principe et comme par le passé de participer à toutes transactions monétaires d'un caractère spéculatif...

Le rapport rappelle ensuite le « Gentlemen Agreement » conclu au cours du mois de juin entre la Banque nationale et les grandes banques suisses, selon lequel les banques ayant adhéré à la convention s'abstiendraient par principe et comme par le passé de participer à toutes transactions monétaires d'un caractère spéculatif...

Le rapport rappelle ensuite le « Gentlemen Agreement » conclu au cours du mois de juin entre la Banque nationale et les grandes banques suisses, selon lequel les banques ayant adhéré à la convention s'abstiendraient par principe et comme par le passé de participer à toutes transactions monétaires d'un caractère spéculatif...

Le rapport rappelle ensuite le « Gentlemen Agreement » conclu au cours du mois de juin entre la Banque nationale et les grandes banques suisses, selon lequel les banques ayant adhéré à la convention s'abstiendraient par principe et comme par le passé de participer à toutes transactions monétaires d'un caractère spéculatif...

Le rapport rappelle ensuite le « Gentlemen Agreement » conclu au cours du mois de juin entre la Banque nationale et les grandes banques suisses, selon lequel les banques ayant adhéré à la convention s'abstiendraient par principe et comme par le passé de participer à toutes transactions monétaires d'un caractère spéculatif...

Chronique artistique

PAYSAGES D'HIVER à la Chaux-de-Fonds

L'idée d'organiser, à la Chaux-de-Fonds, une exposition de paysages d'hiver, et d'y convier des artistes de toute la Suisse, était originale et audacieuse.

Le rapport rappelle ensuite le « Gentlemen Agreement » conclu au cours du mois de juin entre la Banque nationale et les grandes banques suisses, selon lequel les banques ayant adhéré à la convention s'abstiendraient par principe et comme par le passé de participer à toutes transactions monétaires d'un caractère spéculatif...

Le rapport rappelle ensuite le « Gentlemen Agreement » conclu au cours du mois de juin entre la Banque nationale et les grandes banques suisses, selon lequel les banques ayant adhéré à la convention s'abstiendraient par principe et comme par le passé de participer à toutes transactions monétaires d'un caractère spéculatif...

Le rapport rappelle ensuite le « Gentlemen Agreement » conclu au cours du mois de juin entre la Banque nationale et les grandes banques suisses, selon lequel les banques ayant adhéré à la convention s'abstiendraient par principe et comme par le passé de participer à toutes transactions monétaires d'un caractère spéculatif...

Le rapport rappelle ensuite le « Gentlemen Agreement » conclu au cours du mois de juin entre la Banque nationale et les grandes banques suisses, selon lequel les banques ayant adhéré à la convention s'abstiendraient par principe et comme par le passé de participer à toutes transactions monétaires d'un caractère spéculatif...

Le rapport rappelle ensuite le « Gentlemen Agreement » conclu au cours du mois de juin entre la Banque nationale et les grandes banques suisses, selon lequel les banques ayant adhéré à la convention s'abstiendraient par principe et comme par le passé de participer à toutes transactions monétaires d'un caractère spéculatif...

Le rapport rappelle ensuite le « Gentlemen Agreement » conclu au cours du mois de juin entre la Banque nationale et les grandes banques suisses, selon lequel les banques ayant adhéré à la convention s'abstiendraient par principe et comme par le passé de participer à toutes transactions monétaires d'un caractère spéculatif...

Le rapport rappelle ensuite le « Gentlemen Agreement » conclu au cours du mois de juin entre la Banque nationale et les grandes banques suisses, selon lequel les banques ayant adhéré à la convention s'abstiendraient par principe et comme par le passé de participer à toutes transactions monétaires d'un caractère spéculatif...

Le rapport rappelle ensuite le « Gentlemen Agreement » conclu au cours du mois de juin entre la Banque nationale et les grandes banques suisses, selon lequel les banques ayant adhéré à la convention s'abstiendraient par principe et comme par le passé de participer à toutes transactions monétaires d'un caractère spéculatif...

Le rapport rappelle ensuite le « Gentlemen Agreement » conclu au cours du mois de juin entre la Banque nationale et les grandes banques suisses, selon lequel les banques ayant adhéré à la convention s'abstiendraient par principe et comme par le passé de participer à toutes transactions monétaires d'un caractère spéculatif...

Le rapport rappelle ensuite le « Gentlemen Agreement » conclu au cours du mois de juin entre la Banque nationale et les grandes banques suisses, selon lequel les banques ayant adhéré à la convention s'abstiendraient par principe et comme par le passé de participer à toutes transactions monétaires d'un caractère spéculatif...

Le rapport rappelle ensuite le « Gentlemen Agreement » conclu au cours du mois de juin entre la Banque nationale et les grandes banques suisses, selon lequel les banques ayant adhéré à la convention s'abstiendraient par principe et comme par le passé de participer à toutes transactions monétaires d'un caractère spéculatif...

Le rapport rappelle ensuite le « Gentlemen Agreement » conclu au cours du mois de juin entre la Banque nationale et les grandes banques suisses, selon lequel les banques ayant adhéré à la convention s'abstiendraient par principe et comme par le passé de participer à toutes transactions monétaires d'un caractère spéculatif...

Le rapport rappelle ensuite le « Gentlemen Agreement » conclu au cours du mois de juin entre la Banque nationale et les grandes banques suisses, selon lequel les banques ayant adhéré à la convention s'abstiendraient par principe et comme par le passé de participer à toutes transactions monétaires d'un caractère spéculatif...

Le rapport rappelle ensuite le « Gentlemen Agreement » conclu au cours du mois de juin entre la Banque nationale et les grandes banques suisses, selon lequel les banques ayant adhéré à la convention s'abstiendraient par principe et comme par le passé de participer à toutes transactions monétaires d'un caractère spéculatif...

Le rapport rappelle ensuite le « Gentlemen Agreement » conclu au cours du mois de juin entre la Banque nationale et les grandes banques suisses, selon lequel les banques ayant adhéré à la convention s'abstiendraient par principe et comme par le passé de participer à toutes transactions monétaires d'un caractère spéculatif...

Le rapport rappelle ensuite le « Gentlemen Agreement » conclu au cours du mois de juin entre la Banque nationale et les grandes banques suisses, selon lequel les banques ayant adhéré à la convention s'abstiendraient par principe et comme par le passé de participer à toutes transactions monétaires d'un caractère spéculatif...

Le rapport rappelle ensuite le « Gentlemen Agreement » conclu au cours du mois de juin entre la Banque nationale et les grandes banques suisses, selon lequel les banques ayant adhéré à la convention s'abstiendraient par principe et comme par le passé de participer à toutes transactions monétaires d'un caractère spéculatif...

Le rapport rappelle ensuite le « Gentlemen Agreement » conclu au cours du mois de juin entre la Banque nationale et les grandes banques suisses, selon lequel les banques ayant adhéré à la convention s'abstiendraient par principe et comme par le passé de participer à toutes transactions monétaires d'un caractère spéculatif...

Le rapport rappelle ensuite le « Gentlemen Agreement » conclu au cours du mois de juin entre la Banque nationale et les grandes banques suisses, selon lequel les banques ayant adhéré à la convention s'abstiendraient par principe et comme par le passé de participer à toutes transactions monétaires d'un caractère spéculatif...

Nos relations commerciales avec le Reich

Au 31 janvier 1936 et dès mai 1935, les débiteurs suisses ont versé auprès de la Banque nationale suisse, en faveur de créanciers allemands, un montant total de 223.1 millions de francs...

Autre part, l'office suisse de compensation a payé 115.7 millions pour marchandises suisses, 21.1 millions pour frais accessoires à ce trafic de marchandises, 4.2 millions pour créances arriérées (trafic de marchandises en transit) et enfin 17.0 millions pour intérêts, dividendes, loyers, fermages, etc., soit au total 178.9 millions.

Au compte « marchandises », la quote-part des créanciers suisses pour marchandises suisses et frais accessoires s'est élevée à 136.8 millions; les versements effectués en faveur de l'Allemagne, au titre de la quote-part de la Caisse de conversion allemande (Deutsche Verrechnungskasse), à Berlin, figurent en 40.8 millions, la quote-part des créanciers suisses étant de 182.3 millions.

Les versements pour importations de charbon (déduction faite de 2.2 millions payés pour transports de charbon), ont atteint au total 35.5 millions. Les paiements pour trafic touristique, y compris paiements pour séjours d'études et de vacances en Allemagne, se sont élevés à 82.3 millions (y compris le découvert au 30 avril 1935 de 18.5 millions). Le solde « découvert » se monte ainsi, au 31 janvier 1936, à 26.8 millions, contre 24.3 millions au 31 décembre 1935.

Ces chiffres montrent que notre système actuel de clearing avec l'Allemagne est loin de fonctionner normalement. Une légère amélioration qui s'était manifestée au cours des derniers mois, a fait place à un nouveau recul sensible, augmentant de plus de 2 millions le solde « découvert » du compte « tourisme ».

Accord commercial
Ces négociations que tant et si souvent l'Allemagne a interrompues, ont abouti à la signature de plusieurs accords additionnels à l'accord en vigueur concernant le commerce des marchandises et la compensation des paiements germano-suisses.

Les arrangements strictement commerciaux prévoient la diminution de certains droits allemands sur les soies, dans les limites d'un contingent déterminé, ainsi qu'une nouvelle réglementation de l'importation de la soie artificielle suisse en Allemagne et une nouvelle réglementation des droits de douane suisses sur certains appareils électriques pour automobiles et sur la toile cirée d'origine allemande.

Les arrangements douaniers entreront en vigueur le 1er mars 1936.

LES CINQ TOILES au Locle
C'est aussi une belle et nombreuse exposition que celle qu'organise en son musée, du 8 au 20 février, la section locloise de la Société suisse des beaux-arts. Les artistes neuchâtelois y étaient conviés avec un nombre inusité de cinq œuvres, à la condition qu'une fut donnée pour une loterie en faveur de peintres désireux de faire des expositions particulières au Locle.

Du dehors Olsommer, Zysset, J. Courvoisier et Octave Matthey ont répondu à l'invitation, et de Neuchâtel, MM. William Rothlisberger, Louis de Meuron et Léopold Guggi, inutile de dire qu'ils font bonne figure. La Chaux-de-Fonds, par solidarité en ces temps difficiles, a fourni davantage. Albert Locca donne à voir sa très belle et déjà célèbre « jeune fille au chapeau espagnol », Aurèle Barraud un grand « nu au divan rouge », Guido Locca de bonnes natures mortes, Evard, des fleurs de la belle période, Hermann Sandoz, de ses Juras fins et aérés.

Nous retrouvons ici Roger Huguenin avec des toiles très diversement attachantes. Léon Perrin est venu avec trois fortes aquarelles et trois sculptures quasi célèbres: « ofrande », « symphonie héroïque », « éveil », Mme Perrochet avec de la grande sculpture et de la céramique, Huguenin-Dumittan avec une bonne « inspiration ».

Mais, comme de raison, les Loclois ont surtout donné: Maurice Matthey et Lucien Grounauer en tête, avec de très beaux ensembles. Parmi les apports plus locaux, nous avons noté les aquarelles de C.-B. Jeanneret, les jolis linos de Fritz Eckert, les huiles de Jean Latour. Dans l'art décoratif, Widmer se distingue par ses riches reliures et Jean Eckert par une originale pendule électrique. Enfin deux révélations: le peintre George Junod, un paysagiste qui a déjà de l'envergure, et dont on parlera, et Paul-André Droz, dessinateur et sculpteur d'avant-garde, un talent authentique.

M. J.
Télédiffusion: 12 h. 20 (Berne), Radio scolaire, 11 h. (Strasbourg, Bordeaux), Musique légère, 14 h. (Grenoble), Concert, 15 h. (Lyon la Doua), Disques, 15 h. 30 (Paris Colonial), Concert, 19 h. (Vienne), Disques, 22 h. 35 (Paris P. T. T.), Théâtre, 23 h. 30, Concert.

BEROMUNSTER: 10 h. 20, Radio scolaire, 12 h. 40, Jodel, 12 h. 40, Disques, 16 h. 30, Opérettes et films sonores, 16 h. 30, Concert récréatif, 17 h., Concert par le R. O. 17 h. 40, Lieder de Schumann et Schumann, 18 h., Four les enfants, 18 h. 30, Disques, 19 h. 45, Causerie de Beromünster, 18 h., Pour les enfants, 18 h. 30, Disques, 18 h. 40, Prévisions sportives de la semaine, 19 h. 05, Disques, 19 h. 15, La semaine au Palais fédéral, 19 h. 30, Disques, 19 h. 40, Radio-chronique, 19 h. 50, Prévisions météorologiques, 20 h., Le bulletin financier de la semaine, 20 h. 10, Musique gaie, 20 h. 25, Le quart d'heure de l'Optimisme, 20 h. 40, Musique gaie, 20 h. 55, Retransmission du Poste parisien, 21 h. 20, Informations, 21 h. 30, Reportage de Zermisch, 22 h. 25, Résultats des épreuves, 22 h. 30 (Berne), Radio scolaire, 11 h. (Strasbourg, Bordeaux), Musique légère, 14 h. (Grenoble), Concert, 15 h. (Lyon la Doua), Disques, 15 h. 30 (Paris Colonial), Concert, 19 h. (Vienne), Disques, 22 h. 35 (Paris P. T. T.), Théâtre, 23 h. 30, Concert.

MONTE-CENERI: 12 h., 12 h. 40 et 13 h., Disques, 13 h. 20, Pour la ménagère, 16 h. 30, Programme de Beromünster, 19 h. 20, Disques, 20 h., Soirée organisée par les auditeurs.

Télédiffusion: (Programme européen pour Neuchâtel): 12 h. (Bordeaux), Concert symphonique, 13 h. 15 (Grenoble), Concert d'orchestre, 15 h. (Lyon la Doua), Disques, 15 h. 30 (Paris Colonial), Concert, 17 h. 30 (Paris Colonial), Disques, 18 h. (Bordeaux), Conférence, 18 h. 30 (Lyon la Doua), Concert, 20 h. 30, Surprise, 21 h. 30, Comédies, 23 h. 45 (Radio Paris), Concert d'orchestre.

RADIO PARIS: 11 h. 15, Conférence sur l'histoire de la littérature latine à l'époque d'Auguste, 12 h. 15, Disques, 12 h. 30, Causerie agricole, 12 h. 45, Causerie israélite, 13 h. 15, Musique variée, 15 h., Causerie, 15 h. 15, Les plus belles pages d'Eckmann-Chatrain, 17 h., Quatuor et trio, 18 h. 30, Musique symphonique, 21 h., Chansons populaires des Flandres, 21 h. 45, Jeanne, Jeanette et Jeannette, opéra comique de Lacombe, 23 h. 45, Disques.

STATIONS TCHÈQUES: 17 h. 10, Musique de chambre, 17 h. 05: « Lohen-grin », opéra de Wagner.

BUDAPEST: 19 h. 30, Relais de l'opéra royal hongrois.

VIENNE: 19 h. 50, « Les enfants du roi », opéra de Humperdinck.
LANGENBERG: 21 h., Concert consacré à Brahms.
PARIS P. T. T.: 21 h. 30, Soirée théâtrale.
RADIO ALGER: 21 h. 30, Concert symphonique.
RADIO NORMANDIE: 21 h. 45, « A travers pas ma secour », opérette-vaudeville de Léon Buro.
PROGRAMME NATIONAL ANGLAIS: 14 h. 15, Musique de chambre, 17 h., Concert symphonique, 23 h. 20, Concert symphonique.
RENNES-BRETAGNE: 17 h., Musique de chambre.
MUNICH: 23 h., Musique de chambre.

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

Au groupe des jeunes de la Société suisse des commerçants

Cette active sous-section a tenu mardi soir son assemblée annuelle. Le rapport du président sortant de charge, M. Henri Soguel — réélu par acclamation — témoigne d'une activité remarquable. De nombreuses manifestations d'ordre professionnel et récréatif furent organisées avec plein succès. L'activité de la maison de commerce fictive Flavin et Cie rend de précieux services. C'est plaisir de voir à l'œuvre, de jeunes forces perfectionner leur initiation méthodique sous la direction d'aînés bienveillants. Nombre de jeunes commerçants consacrent leurs loisirs au club de ping-pong, à l'orchestre, au club littéraire, au club montagnard qui tous bénéficient d'un essor remarquable. Le club montagnard pour ne citer que le dernier ne compte 45 membres.

Le nouveau comité est constitué comme suit: président H. Soguel, vice-président C. Bill, secrétaire Mlle C. Mingeot, caissier A. Gränicher, assureurs: Mlle A. Bähler et M. J.-F. Sauerer.

VEAU

viande à prix bas

BELL

Fiancés

qui désirez avoir un intérieur moderne, de bon goût... n'amenant que joie et soleil dans votre futur home... nous avons créé à votre intention un ensemble simple, harmonieux.

Chambre à coucher se composant de : une armoire trois portes démontable, deux lits, deux tables de nuit, une toilette-commode quatre tiroirs et grande glace, tous les angles arrondis.

Salle à manger se composant de : un buffet de service cinq portes, tiroir anglais, une table à allonges 120x85, ouverte 220x85, six chaises, une sellette ou table radio.

Ces deux chambres sont entièrement en bois dur, tout noyer, et garanties 5 ans contre tout vice de construction.

Le prix... un... rêve?
Non... une... réalité!!

880.-

Une visite à notre exposition sur deux étages ne vous coûte rien. — Choix énorme. Faubourg du Lac 31 - Tél. 52.375 - Neuchâtel

MEUBLES




POUR ÉVITER CELA

Pour éviter qu'un simple rhume ne se transforme en affection plus grave, dès que vous toussiez prenez du **SIROP RIZA** dont les propriétés antiseptiques exercent une action énergique contre:

TOUX, RHUMES, BRONCHITES, etc.

Dans toutes Pharmacies

SIROP RIZA
COMBAT LA TOUX

Le Flacon Fr. 3,50

Dépôt général: PHARMACIE PRINCIPALE, Genève

VENTE DE LINGERIE

Profitez d'acheter durant notre VENTE DE LINGERIE, nos articles pour peignoirs, déshabillés, robes de chambre, etc.

- Velours côtelé 70 cm., rose, bleu royal, vert amaranthe, évêque 1.25
- Côtelé satin envers molletonné, article ravissant, rose et bleu nattier, 80 centimètres Fr. 2.90
- Bourette sole naturelle, largeur 140 cm., rose 3.50
- Viyella article par excellence pour robe de chambre lavable, Fr. 5.30
- Zénana sole naturelle, envers laine, merveilleux article, rose, saumon, nattier, ciel, rouge, or, blanc, 110 centimètres 6.50

Une visite s'impose au **Magasin La Soie** vis-à-vis de la Poste, Neuchâtel

Bureau central de Bienfaisance
Faubourg du Lac 5

Assemblée générale des sociétaires
LE VENDREDI 21 FÉVRIER: 17 heures
ORDRE DU JOUR: Rapport du bureau; rapport du caissier et des vérificateurs de comptes. Divers.

Au magasin de volailles

J. Lehnerr

Tél. 53.092 - Rue des Moulins 4

- le demi-kilo
- Lapins du pays au détail . . . Fr. 1.50
- Poules à bouillir » 1.40
- Poulets très tendres, Fr. 1.50 à 1.80
- Poules Fr. 2.25
- Poulets de Bresse plombés . . . » 2.75
- Ganetons » 1.75
- Oisons » 1.75
- Pigeons romains . . . à Fr. 1.80 pièce

Université de Neuchâtel

Mercredi 19 février, à 20 h. 15 à l'Aula

2^{me} Conférence publique et gratuite

Sujet: **Questions constitutionnelles**
par M. TELL PERRIN, professeur de droit public à la Faculté de droit P 1352 N

Patinoire de Neuchâtel (Monruz)

SAMEDI 15 FÉVRIER, à 8 h. 30

Grand gala de patinage

organisé par le Club des Patineurs au profit de **Madame O. Riedel**, professeur de patinage avec le concours de Mme O. RIEDEL et des membres du Club des patineurs. Pour les détails, voir le programme. Avant et après la manifestation (durée 1 heure environ): Patinage général. — Prix habituels. — Abonnements non valables. Renvoi de 8 jours, en cas de mauvais temps.

AU CORSET D'OR
ROSÉ-GUYOT
Rue des Epancheurs 2 - NEUCHÂTEL

Mesdames!
UNE BONNE NOUVELLE
Vous pouvez acheter dès maintenant en **BAISSE** importante la gaine ou la ceinture

« **SCANDALE** »
en tulle doguin tissé lastex, indispensable à votre élégance

Reprise de commerce

J'ai le plaisir d'informer ma fidèle clientèle que j'ai remis, dès le 1^{er} février, mon commerce de ferblanterie-appareillage à M. Marcel MENTHA, mon collaborateur depuis sept ans, et je l'invite à lui continuer la confiance qu'elle m'a si longtemps témoignée, ce dont je la remercie encore sincèrement.
EMILE LIECHTI.

Me référant à l'avis ci-dessus, je me recommande chaleureusement pour tous travaux de ferblanterie-appareillage-installations sanitaires. — Ma longue expérience me permet d'assurer un travail consciencieux fait avec un matériel de première qualité.

ATELIER: Ecluse 59. MARCEL MENTHA.
DOMICILE: Ecluse 61. Tél. 51.206.

ÉCOLES PRIVÉES
INSTITUTS - PENSIONNATS

Stella Maris

PENSIONNAT DE JEUNES FILLES
RORSCHACH (Lac de Constance)

Cours préparatoire pour les élèves de langues étrangères. — Section commerciale et cours de langues avec diplômes. — Cours de ménage, de coupe et de couture. — Musique, peinture. — Entrée le 23 avril.

Grande salle des conférences, Corcelles

Dimanche 16 février 1936, à 20 h.

La Radiesthésie

(avec démonstrations pratiques, s'appliquant à la géologie, — recherche des sources — à l'agriculture, à la police, à la médecine, etc.)

CONFÉRENCE par

M. l'abbé Mermet

sous les auspices des «Amis de Corcelles-Cormondrèche»

ENTRÉE 50 c. TRAM A LA SORTIE

ENGRAIS
pour jardins
Droguerie P. SCHNEITZER

Foin

A vendre 30 mille kg. de foin 1^{re} qualité, bottelé. — Marc Cretenet, Buttis. Téléphone 380.

A vendre faute d'emploi **jument**

de 5 ans, garantie sous tous les rapports, chez A. Schreyer, Bôle.

Pour exciter l'appétit vous pensez aux **asperges**

le grand choix, avantageux chez **- ZIMMERMANN S. A.**

On offre à vendre un

grand potager

contenant un four à pain et bouilloire cuivre de 15 litres, chez Cl^{ts} Walker, agriculteur, Cortallod.

Francis **PACHÉ**
BOUCHERIE
CHARCUTERIE



Mesdames!

Une offre splendide qui ne doit pas vous échapper

MANTEAUX

sport, lainage bleu marin façon seyante

AU PRIX INCROYABLE DE

17 50

MANTEAUX

en beaux lainages garnis col de fourrure

45.- 35.- 25.-

VOS AVANTAGES

CHEZ **Jules BLOCH**
NEUCHÂTEL

Fromage gras d'Emmenthal pour la fondue
Fr. 1.10 le ½ kg.

Fromage gras, Jura et Gruyère, qual. extra production été 1935, Fr. 1.20 le ½ kg.

Rabais depuis 5 kg. - Prix de gros par meule Expédition au dehors

R.-A. STOTZER, rue du Trésor

Pour embellir la demeure...

et pour faciliter la tâche de la ménagère, faites poser un linoléum solide, aux dessins modernes.

MEYSTRE & C^{IE}
ST. MAURICE 2 - NEUCHÂTEL

VEAU

- le ¼ kg.
- le ½ kilo
- Poitrine et collet 90 c. Foie de veau . 2.50
- à rôtir ou ragoût, Tripes cuites . 1.30
- Epaule 1.25 Poulets extra fins 1.75
- Guisot 1.40
- Mouton et agneau

Du 14 au 20 février **APOLLO** Dimanche matinée permanente dès 2 h. 30

Succès... Immense succès... Une réussite étonnante du cinéma français

Si j'étais le patron!

avec Fernand GRAVEY - Max DEARLY
LARQUEY - Mireille BALIN

De l'esprit, de la jeunesse, des chansons et surtout du rire... du rire aux larmes

« SI J'ÉTAIS PATRON » est un film délicieux et depuis longtemps je n'avais vu le public s'amuser si franchement. (Antoine, « Le Journal »).

Venez voir « SI J'ÉTAIS LE PATRON » vous ferez une provision de bonne humeur pour la semaine. — Ce film a tenu l'affiche pendant cinq semaines consécutives à Genève.

Samedi et jeudi: Matinées à 3 h. Galeries fr. 1.50, Parterre fr. 1.—

MAIS OUI!..

Sa qualité vaut 10 fois son prix et pour le prouver

Dégustation gratuite

Samedi 15 dans tous les magasins des

Sociétés coopératives de consommation de **NEUCHÂTEL**

Fontainemelon, Dombresson et de la Béroche



Grande vente de PARFUMERIE

Tous nos articles sont de première fraîcheur et surtout très avantageux
Nous sommes toujours à l'affût de nouveautés pratiques et indispensables
à toute dame élégante



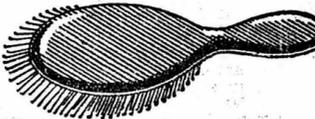
EAU DE COLOGNE
qualité supérieure, 60° naturelle, la grande 1/1 bouteille la 1/2 bouteille 1.35 la 1/8 bouteille -.85

2.60

Un flacon EAU DE COLOGNE 70° parfumée, très avantageux, au choix **-.50**

Un grand flacon EAU DE COLOGNE russe, très bien parfumée, 70° **-.95**

PARFUM, très bonne qualité, violette, chypre, fougère, rose, jasmin, le flacon fant. . . .60 et **-.25**



BROSSE à CHEVEUX métallique, article recommandé, monture spéciale extra-solide 1.45 et **-.95**

BROSSE à CHEVEUX, bons crins **-.95**

BROSSE à CHEVEUX très bonne qualité, crins mélangés **1.95**

BROSSE à MAIN, bois laqué, crins aux deux côtés, très bonne qualité **-.25**

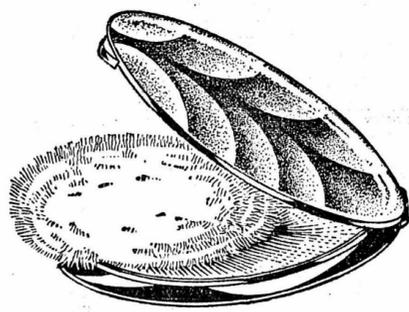
Des centaines de savons de toilette très avantageux

Un morceau « ROYAL WINDSOR SOAP », parfums divers, 120 grammes **-.25**

Un morceau SAVON DE TOILETTE « RIVIERA », divers parfums, 250 grammes **-.50**

4 pièces SAVON DE TOILETTE, emballage cellophane, parfums divers, 240 grammes .. **-.45**

6 pièces SAVON DE TOILETTE, emballage cellophane, parfums divers, 460 grammes .. **-.95**



CLOU DE PARIS
la boîte à poudre légère, élégante, plate, pratique, bref, une présentation de grand luxe pour un prix modique, **1.95**

2 AFFAIRES TRÈS INTÉRESSANTES

VAPORISATEUR, verre couleur taillé, beau montage chromé, long gland, seulement **1.25**

VAPORISATEUR DE LUXE, verre biseauté, montage chromé, long gland, très avantageux ... **1.95**



Un lot superbes PEIGNES DÉMÊLOIRS pour la toilette, choix immense la pièce -.75 et **-.45**

Un lot PEIGNES DE POCHE celluloïd, couleurs diverses la pièce **-.25**

Un lot PEIGNES DE POCHE en véritable maroquin, couleurs assorties la pièce **-.50**



Un lot BLAIREAUX A BARBE, double vulcanisé, crins mélangés **-.50**

Un lot superbes BLAIREAUX A BARBE, garanti double vulcanisé, crins blanc **-.95**

Un lot SAVONS A BARBE, bonne qualité, en étui bakélite **-.45**



Un lot BROSSES à DENTS, bonne qualité, en étui celluloïd, très avantageux **-.50**

Un lot BROSSES à DENTS, qualité supérieure, en étui celluloïd, très avantageux **-.95**

Un lot BROSSES à DENTS pour enfants, bonne qualité, au choix **-.25**



Filets à cheveux pr dames, bonne qualité, toutes teintes . . .60 **-.60**



Filets à cheveux pour messieurs, en noir et brun **-.75**



Glace à poser cadre métal, 17 1/2 x 12 cm. très avantageux **-.50**



Glace à poser en celluloïd, travaillé d'une pièce, très avantageux **-.95**

Glace à main cadre celluloïd, blanc, rose, nil, ciel ... 1.75 et **1.25**



Brillantine liquide appliquant bien la chevel. bien -.50 parfum. le flac. **-.50**



Brillantine en pot bonne qualité, parfums divers le pot . . . **-.50**

12 AFFAIRES EXCEPTIONNELLES

Un lot LOTION SILBER, parfums assortis, le flacon très bon marché **-.45**

Un lot SEL DE BAIN aux bourgeons de sapin .. le grand flacon **-.95**

VERNIS pour les ongles, colorant ou dissolvant le flacon **-.40**

BOITE A SAVON, en celluloïd, toutes teintes au choix **-.50**

Un lot CRÈME DE BEAUTÉ « SILBER », le grand pot, le grand tube au choix **-.40**

EAU DENTIFRICE « SILBER », la grande bouteille très bon marché **1.95**

EAU DENTIFRICE « SIX », le flacon très bon marché **-.20**

FER A FRISER, fabrication suisse, très solide **-.95**

Un lot CRÈME DE BEAUTÉ « SILBER », le grand pot ou le grand tube au choix **-.20**

DENTIFRICE « Dentelba », nettoie, blanchit les dents, désinfecte agréablement votre haleine, le tube **-.45**

LAMES DE RASOIR « Rotbart » les dix lames **-.75**

LAMES DE RASOIR « Säflor » les dix lames **-.45**

Un lot BROSSES A HABITS, forme pratique, bon crin, au choix **-.95**

Sur tous les articles de marque **5%** d'escompte

AU LOUVRE LA NOUVEAUTÉ S.A.
Neuchâtel

SAVON de TOILETTE «Lux», le bon savon suisse, le morceau **-.55**

SAVON PALMOLIVE, mondialement connu par sa bonne qualité . . . le morceau **-.45**

SERODENT, la pâte dentifrice renommée, antiseptique et prophylactique **-.95**

Messieurs !
Encore quelques
CHEMISES
col cousu, à 2.50 net
chez
Guye-Prêtre
Saint-Honoré Numa-Droz
Magasin neuchâtelois

A vendre
salle de bains
complète, à l'état de neuf. —
Conditions très avantageuses.
Demander l'adresse du No 304
au bureau de la Feuille d'avis.

Poissons

Traites portions, vivantes
Brochet au détail
Bondelles - Perches
Lottes 40 c. la livre
Soles d'Ostende
Colin - Raie
Cabillaud - Merlans
Filets de Cabillaud
Morue au sel et filets
Harengs fumés et salés
Rollmops - Bismark
Haddock - Kippers
Bücklinge - Sprotten
Anguille fumée

Gibiers

Chevreaux
Lièvres
Faisans - Grives

Volailles

Canetons nouveaux
à fr. 2.— la livre
Poulets de Bresse
Poulets du pays
Poulets pour bouillon
Pigeons romains

Escargots préparés
Foie gras de Strasbourg

Au magasin de comestibles
SEINET FILS S.A.
Rue des Epancheurs 6
Téléphone 51.071

Magasin P. Montel
Rue du Seyon 10

Pois moyens boîte 4/4 **0.80**
Haricots moyens boîte 4/4 **0.85**
Epinards hâchés boîte 4/4 **0.65**
Laitues, branches boîte 6/4 **0.90**
Thon M. Provost boîte 430 gr. **1.25**
Thon à l'huile d'olive, boîte 270 gr. **0.60**
Téléphone 51.554

Bon réveil forte sonnerie **fr. 4.50**

E. CHARLET
sous le Théâtre

A vendre pour cause de non emploi,
cireuse électrique
Six-Madum, en parfait état de neuf. Demander l'adresse du No 274 au bureau de la Feuille d'avis ou téléphoner au 53.517.

L'âme des fleurs: -- le miel

aliment remarquable —
80% de principes nutritifs
contre
25% dans l'œuf —
27% dans le bœuf —

Miel du pays —
1 fr. 75 le demi-kilo —

— **ZIMMERMANN S. A.**

CYCLES
Y
C
L
E
S
Avant les beaux jours, faites mettre en ordre votre **bicyclette**
Au magasin **M. Bornand**
Temple-Neuf 6

Avis aux amateurs d'oiseaux
Grand choix de canaris, cardinaux, rossignols, serins, Chanteurs d'Afrique.
VENTE - ACHAT - ECHANGE
Oisellerie rue Basse Colombier

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

CARNET DE L'INDISCRET

Une minute avec M. J. Jeanprêtre

chimiste cantonal ou comment on veille sur la santé publique

Entre toutes les bonnes choses que nous devons au progrès — il en est tout de même quelques-unes, quoi qu'on pense certains — la sévérité avec laquelle sont surveillées, aujourd'hui, les denrées alimentaires, est bien l'une des plus importantes... et des plus rassurantes, aussi.

Le public ne se rend certainement pas compte des efforts continus qui sont faits pour que sa santé ne soit en rien compromise par ce qu'il consomme. Peut-être n'est-il pas absolument inutile de le renseigner. Aussi, passant hier devant le bâtiment que les Neuchâtelois appellent irrévéremment le « palais des microbes », avons-nous eu l'idée d'aller interroger à ce sujet M. J. Jeanprêtre, qui assume, avec la distinction que l'on sait, les délicates fonctions de chimiste cantonal.

« Le laboratoire de contrôle des denrées alimentaires, nous dit-il, est une vieille institution neuchâteloise assez peu connue du grand public et je vous remercie de l'occasion que vous m'offrez d'en parler aux lecteurs de la « Feuille d'avis de Neuchâtel ». Il a été ouvert en septembre 1883, sous la direction du professeur Billeter et occupait, jusqu'en 1925, de très modestes locaux dans le sous-sol de l'Université. Vous pouvez juger si nous avons gagné au change lors de notre déménagement au faubourg du Château; il y a, dans les grandes villes suisses, des laboratoires cantonaux plus vastes et plus luxueux que le nôtre, il n'en est point d'aussi merveilleusement situé et peu d'aussi commodément aménagé. « Un vrai bijou de laboratoire », disait le conseiller fédéral Chuard, lors de sa visite d'inauguration.

« Evidemment, nous ne sommes pas ici pour admirer le lac et les Alpes, mais le travail y est d'autant plus agréable. Depuis vingt ans, notre chiffre d'analyses a passé de 2000 à 4000, nos recettes de 3500 à 10.000 francs, sans que le personnel ait été augmenté, cela grâce à l'amélioration des conditions de travail et au perfectionnement des méthodes d'analyses. Notre personnel est très réduit: un chimiste adjoint, que la défense aérienne passiva a fait connaître dans tout le canton, un inspecteur au nez exercé, sans cesse en tournée, et un garçon de laboratoire rompu à tous genres de travaux, c'est tout pour le chef-lieu.

« Depuis l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur les denrées alimentaires on a institué dans chaque commune un ou plusieurs experts locaux qui collaborent avec notre inspecteur et veillent au bon ordre des locaux de vente et à la qualité des marchandises. Ce contrôle local est particulièrement développé et actif à la Chaux-de-Fonds et au Locle. L'inspecteur cantonal et quelques-uns des experts prélèvent des marchandises et nous les envoient à l'analyse; si elles ne sont pas reconnues conformes aux exigences légales, les vendeurs sont déférés à l'autorité judiciaire. A côté de ces prélèvements officiels, nous examinons toutes les denrées que les négociants et les particuliers veulent bien nous soumettre.

« Dites moi donc... sur quel portent principalement vos analyses...? »

« Ce que nous analysons? Mais d'abord naturellement toutes les boissons et denrées alimentaires, principalement le lait, le vin, les eaux-de-vie, les beurres, les graisses, etc., et au point de vue hygiénique, les eaux. Nous avons un laboratoire spécial pour l'analyse chimique et bactériologique des eaux et nous possédons un « casier sanitaire » des eaux dans lequel toutes les analyses et tous les renseignements utiles sur les eaux potables du canton sont classés par communes, ce qui facilite les recherches.

« La loi fédérale nous impose aussi le contrôle des objets usuels dans la mesure où ils peuvent être dangereux pour la santé, par exemple, la recherche du plomb dans les étamages des ustensiles de cuisine, dans le métal des tubes pour cosmétiques, dans l'émail des poteries de ménage, la recherche des substances nocives dans les teintures pour cheveux et produits de beauté, l'examen de la couleur des jouets et du point d'inflammation des encasculiques. La tâche — vous le voyez — est excessivement variée. Nous avons enfin des analyses toxicologiques moins agréables quand il s'agit de piscères peu fraîches, de expertises judiciaires et tout ce que l'insatiable curiosité des gens peut les pousser à nous apporter. Dans le domaine chimique, le chimiste cantonal est un peu une bonne à tout faire.

« Et maintenant, parlons des fraudes... »

« Si, nous découvrons beaucoup de fraudes, il y en aura toujours, mais la proportion est actuellement faible; sur 2000 échantillons de lait analysés en 1935, on en a trouvé 12 allongés d'eau et 8 plus ou moins écrémés. Sur 1400 vins et moûts, seulement 4 mouillés et 6 d'origine différente de celle indiquée sur l'étiquette. C'est très peu; quant à l'état de conservation des denrées, on constate une sérieuse amélioration depuis trente ans, les vins piqués, les huiles rances sont des raretés parce que les débitants ne font plus de grosses provisions et apportent plus de soin au magasinage.

« En somme, vous me paraîsez être, dans ce joli laboratoire, des fonctionnaires privilégiés? »

« Oui, je reconnais que les con-

ditions de travail sont parfaites, cependant c'est un métier ingrat que celui de chimiste-gendarme. Que les commerçants peu scrupuleux voient notre contrôle de mauvais œil, cela va de soi, mais même ceux qui passent pour honnêtes et que notre activité est censée protéger n'aiment guère cette immixtion dans leurs affaires et craignent toujours quelques contraventions résultant de l'observation involontaire d'un des très nombreux articles de l'ordonnance fédérale sur le contrôle. Songez que la première ordonnance de 1909 comptait 264 articles, l'ordonnance actuelle, qui date de 1926, en contient 366 et celle qui va paraître incessamment en aura plus de 500; c'est le progrès. — Les consommateurs? La plupart nous ignorent ou épousent la cause de leurs fournisseurs contre le contrôle tracassier de l'Etat; ils aiment avec délices des vins aimablement sophistiqués et s'indignent quand ils découvrent au fond d'une bouteille de vin authentique quelques cristaux de tartre; les ménagères préfèrent des légumes conservés outrageusement reverts au cuivre aux légumes contents nature, ou les encasculiques rapides fabriqués avec des liquides volatils inflammables ou nocifs à la bonne marchandise faite à l'essence de térébenthine. « Les clients sont de telles poires », disait un vieux négociant neuchâtelois qui en avait connu plusieurs générations; et il avait raison.

« On ne saurait renseigner plus aimablement et plus exactement un journaliste opportuniste. Ajoutons que rien n'est plus curieux que la collection des marchandises séquestrées — aliments, produits de beauté, jouets d'enfants — constituée par M. J. Jeanprêtre; rien n'est plus passionnant, non plus, que le voir procéder, au moyen de la lampe à rayons ultra-violet, à des expertises judiciaires (faux passeports, chèques falsifiés, etc.).

« Et l'on comprendra que le public puisse être rassuré puisque le chimiste cantonal et son aide, le docteur Achermann, prennent un tel soin de sa santé.

« Une visite de ce genre, indépendamment des curieuses découvertes qu'elle permet de faire, est utile à d'autres titres. Elle enseigne que les marchandises suisses — si surveillées — sont infiniment supérieures à certaines choses que l'étranger nous envoie.

« Et l'on aimerait que les consommateurs s'en souviennent. (g.)

LA VILLE

† Paul Chatelain

On annonce la mort, survenue à Lausanne, à l'âge de 77 ans, de M. Paul Chatelain, ancien directeur de la Banque cantonale neuchâteloise. Entré à la banque quand elle fut fondée, il en fut nommé sous-directeur en 1890, puis directeur le 1er juillet 1901, poste qu'il abandonna vingt ans plus tard, jour pour jour, le 1er juillet 1921.

A l'Association des sociétés locales

Les nombreuses sociétés que compte notre ville sont groupées, on le sait, en une association dont le travail, pour donner un peu de couleur à notre vie locale, est fort intéressant à suivre. Cette association, qui compte 68 sociétés et que préside avec énergie M. Max Berthoud, avait, hier, à l'hôtel de ville, son assemblée générale ordinaire, sous la présidence de M. Ernest Blanc, vice-président. Cinquante sociétés y étaient représentées, ce qui constitue, nous dit-on, un record.

Après avoir liquidé l'ordre du jour, l'association a constitué son comité comme suit:

Président d'honneur, M. Jean Krebs; président, M. Max Berthoud; vice-présidents, MM. Ernest Blanc et Léon Gauthier; secrétaire, M. Auguste Haag; secrétaire-adjoint, M. Maurice Vuille; caissier, M. Walter Lanz; caissier-adjoint, M. Charles Oswald; archiviste, M. Antoine Jehlé; assessors, MM. Ernest Fallet et Willy Schumacher.

Il convient de noter que le président, qui assume en même temps le secrétariat général de l'association, a eu fort à faire au cours du dernier exercice puisqu'il n'a pas expédié moins de 146 lettres. On sait aussi que l'association prend une part active à l'organisation de la fête du 1er mars, de la fête nationale, de la fête des vendanges et de la fête de la jeunesse. Nous pouvons d'ores et déjà dire que, le 1er mars 1936, la fanfare de Serrières et la Musique militaire prêteront leur concours à la célébration chère à tout bon Neuchâtelois. D'autre part, l'association des sociétés locales a décidé d'appuyer la demande présentée par un groupement de gymnastes de la ville pour que la fête fédérale de gymnastique aux nationaux ait lieu à Neuchâtel en 1937.

Au cours de l'assemblée d'hier soir, quatre sociétés ont été reçues comme membres actifs, ce sont: le « club des Lutteurs du Vignoble », la société « La Baguette », l'Association neuchâteloise des cyclistes militaires et la « Société du costume neuchâtelois ».

L'assemblée s'est séparée après que des vœux — auxquels nous nous associons — aient été faits pour que nos sociétés locales continuent une activité dont les effets se font heureusement sentir chez nous.

Dans la baie de Colombier



Les maisonnettes de la plage sous leur féérique parure de glace (Phot. G. Brugger, Colombier)

Psautier romand

Pour notre canton, la question du Psautier romand vient d'entrer dans une nouvelle phase par suite du projet de fusion de nos deux Eglises neuchâteloises qui possèdent chacune leur recueil de psaumes et cantiques.

La commission dite des XIV, qui prépare avec tant de dévouement et un si véritable esprit chrétien la reconstitution d'une Eglise neuchâteloise unique pour tous les protestants neuchâtelois, avait pensé réserver le recueil de psaumes et cantiques de l'Eglise indépendante neuchâteloise « pour les cultes du soir et les occasions particulières ».

Mais, comme ce n'est pas là qu'est la solution de ce problème délicat, et plus compliqué qu'il paraît au premier abord, la commission des XIV vient de décider l'institution d'une sous-commission spéciale de six membres dont trois nommés par chaque autorité synodale.

Ont été désignés: par l'Eglise nationale: MM. Ernest Schinz, ancien pasteur à Colombier, Charles Guye, instituteur et pianiste à Fleurier, Paul Ecklin, pasteur à la Chaux-de-Fonds; par l'Eglise indépendante: MM. Daniel Junod, pasteur à Neuchâtel, Marc Du Pasquier, pasteur à Neuchâtel, et Paul de Montmolin, organiste à Colombier.

In memoriam

(Sp.) Mercredi après-midi, un groupe de fidèles amis ont accompagné au Crématoire de Neuchâtel M. Gottlieb Vögeli, qui s'est paisiblement éteint dans sa 77me année, après une vie toute de travail, de droiture et de fidélité chrétienne.

Pendant de nombreuses années, cet excellent citoyen a dirigé l'un des grands moulins de Serrières et il a rendu de nombreux et précieux services à la chose publique, dans différents domaines, mais surtout comme Ancien de l'Eglise nationale.

A son service funéraire assistait une délégation de « l'Echo du Vignoble », musique de Peseux, car c'est, en effet, à Peseux que cet excellent citoyen a terminé paisiblement sa longue, utile et bienfaisante carrière.

La devanture moderne

Hier soir, au Club neuchâtelois de publicité, M. von der Mühl, architecte à Lausanne, a exposé, devant une nombreuse assemblée, les données qui doivent être prises en considération lors de la construction ou la transformation d'une vitrine; à l'aide de la projection de nombreuses vues de réalisations exécutées en Suisse et à l'étranger, le conférencier permit à son auditoire de se rendre compte de l'avantage publicitaire d'une devanture étudiée et réalisée selon les principes de l'architecture la plus moderne.

Les concerts

Un gala de la Musique militaire

La Musique militaire, dont nous apprécions à chaque fois qu'il nous est donné de l'entendre l'esprit et le travail, a donné, hier, à la Salle des conférences, un concert dont il faut louer hautement. Le choix du programme et la façon dont il fut exécuté, dénotent de la part de ces 38 musiciens et de leur directeur, M. G. Duquesne, un souci de perfection qu'on ne saurait assez souligner. Peut-être même — nous permettez de le dire gentiment — ce souci est-il poussé trop loin et la coquette que le bel ensemble neuchâtelois a mise à nous donner avec une telle propreté des morceaux comme « l'Ouverture d'Emment », de Beethoven, et l'on eût désiré d'entendre un peu plus de ces marches militaires, vibrantes et gaillardes, qu'elle joue magnifiquement. La façon dont fut applaudie la « Marche lorraine », donnée en fin de concert, paraît être une preuve que cette opinion est partagée.

En tout cas, la manifestation d'hier est un brillant succès de plus à l'actif de cet ensemble si sympathique. Succès d'autant plus grand qu'on avait fait appel à Mlle Elsa Rühlmann, cantatrice dont la voix exquise, la diction parfaite et la science dont elle fait preuve ont conquis le public dans six morceaux également bien choisis. Excellamment accompagnée au piano par notre confrère W. Rime, Mlle Rühlmann s'est taillé un gros succès.

Un très nombreux public a témoigné par des applaudissements prolongés du plaisir qu'il prenait à ce brillant concert. (g.)

* Vu l'abondance des matières, une partie de la chronique régionale se trouve en sixième page.

CHAPEAUX ROBES, MANTEAUX. Annonce pour des vêtements de haute qualité.

Monsieur et Madame Marcel Robert, à Saint-Aubin; Monsieur Gustave Robert, à Marin; Madame et Monsieur J. Merlin, à Porrentruy; Monsieur et Madame Alphonse Robert et leurs enfants, à Marin; Madame et Monsieur C. Konjevits et leurs enfants, à Uzwill (Saint-Gall); Madame et Monsieur le docteur Benno Michel et leurs enfants, à Wohlen (Argovie); Madame Jeanne Robert et sa fille Jacqueline, à Bienne; Monsieur G. Beck, à Lausanne; les familles Robert, Fillion, Eppner, Balderer, Bovigny et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur très cher et vénéré père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, oncle, grand-oncle, cousin et ami, Monsieur Gustave ROBERT

que Dieu a repris à Lui, jeudi matin, après quelques semaines de cruelle maladie, supportée avec courage et résignation, dans sa 87me année.

Saint-Aubin, le 13 février 1936. (La Moillère)

Ne pleurez pas mes bien-aimés, Mes souffrances sont passées. Je pars pour un monde meilleur. En priant pour votre bonheur. Le travail fut sa vie. Gardez la foi.

L'enterrement aura lieu le dimanche 16 février, à 15 heures, à Saint-Blaise.

Le comité de la Diana a le douloureux devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Gustave ROBERT leur vénéré membre d'honneur.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu à Saint-Blaise, le dimanche 16 février, à 15 heures.

Le comité central et la section de Neuchâtel de l'Association sténographique Aimé Paris, ont la douleur d'annoncer le décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Robert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Marcel Robert, à Saint-Aubin; Monsieur Gustave Robert, à Marin; Madame et Monsieur J. Merlin, à Porrentruy; Monsieur et Madame Alphonse Robert et leurs enfants, à Marin; Madame et Monsieur C. Konjevits et leurs enfants, à Uzwill (Saint-Gall); Madame et Monsieur le docteur Benno Michel et leurs enfants, à Wohlen (Argovie); Madame Jeanne Robert et sa fille Jacqueline, à Bienne; Monsieur G. Beck, à Lausanne; les familles Robert, Fillion, Eppner, Balderer, Bovigny et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur très cher et vénéré père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, oncle, grand-oncle, cousin et ami, Monsieur Gustave ROBERT

que Dieu a repris à Lui, jeudi matin, après quelques semaines de cruelle maladie, supportée avec courage et résignation, dans sa 87me année.

Saint-Aubin, le 13 février 1936. (La Moillère)

Ne pleurez pas mes bien-aimés, Mes souffrances sont passées. Je pars pour un monde meilleur. En priant pour votre bonheur. Le travail fut sa vie. Gardez la foi.

L'enterrement aura lieu le dimanche 16 février, à 15 heures, à Saint-Blaise.

Le comité de la Diana a le douloureux devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Gustave ROBERT leur vénéré membre d'honneur.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu à Saint-Blaise, le dimanche 16 février, à 15 heures.

Le comité central et la section de Neuchâtel de l'Association sténographique Aimé Paris, ont la douleur d'annoncer le décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Robert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur et Madame Albert Guye, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fernand Penel et leurs enfants, à Clus; Madame Charles Guye et ses enfants, à Genève, et les familles alliées, ont la profonde douleur